



CATALOGUE DE FORMATION 20 25



www.creai-ara.org



Éditorial

L'équipe du CREA Auvergne-Rhône-Alpes est heureuse de vous présenter son catalogue de formation 2025. Cette nouvelle édition a été conçue pour répondre aux besoins évolutifs du terrain et de nos adhérents du secteur médico-social, en intégrant des thématiques nécessaires à la transformation de l'offre.

Nos formations s'appuient sur une équipe multidisciplinaire, qu'il s'agisse de nos conseillers techniques ou de collaborations externes établies avec des partenaires de confiance. La qualité reste notre priorité constante, renforcée par nos expertises dans les champs des études, du conseil et de l'animation de groupes de travail.

Ce catalogue est conçu pour évoluer au fil de l'année en fonction de l'actualité et des demandes que nous recevrons, permettant ainsi à notre programme de formation de s'enrichir continuellement. En complément de ce catalogue, le programme des formations inter-structures est consultable sur notre site internet.

L'équipe du CREA est à votre disposition pour adapter les contenus des formations à votre contexte spécifique et pour vous proposer des thématiques non présentées dans ce catalogue.

Christelle BIDAUD
Directrice générale
CREAI Auvergne-Rhône-Alpes

A propos du CREAI

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques proposées par l'équipe du CREAI reposent sur l'alternance entre théorie et pratique. Pour faciliter l'acquisition des savoirs en profondeur, toutes nos formations s'appuient sur :

- **la théorie** pour donner une grille de lecture et de compréhension des problématiques,
- **la pratique** pour valider les manières de faire sur le terrain à partir d'études de cas apportées par les participants ou le formateur
- **la mise en situation** pour que les stagiaires soient acteurs de leur formation.

Les professionnels formés sont détenteurs de savoirs qui participent au développement des compétences.

Nos formateurs ont à cœur de mettre en avant ces savoirs en favorisant les échanges entre professionnels et le partage des apprentissages entre pairs.

L'assemblage de ces méthodes permet aux professionnels d'**être acteurs** de leur formation.

Informations pratiques

DEMANDE DE FORMATION, INSCRIPTION ou RENSEIGNEMENTS

Nous contacter par mail à formation.conseil@creai-ara.org
ou par téléphone au 06 38 25 31 47 (Caroline Jaber) ou au 06 43 55 64 30 (Christelle Lebon)

CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES

Le calendrier est à convenir conjointement.
La formation peut être mise en place dans les 6 mois à compter de l'acceptation de la proposition de formation.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de la participation de stagiaires en situation de handicap afin de préciser leurs besoins pour prévoir les aménagements nécessaires.

TARIFS

Formation intra dans un établissement ou un service (7 heures) :

1 300€/jour pour les établissements non contribuant
1 170€/jour pour les établissements contribuant

Formation inter établissements dans les locaux du CREAI (7 heures) :

280€/jour/stagiaire pour les établissements non contribuant
200€/jour/stagiaire pour les établissements contribuant

N° de déclaration d'activité 82 69 03 44 069

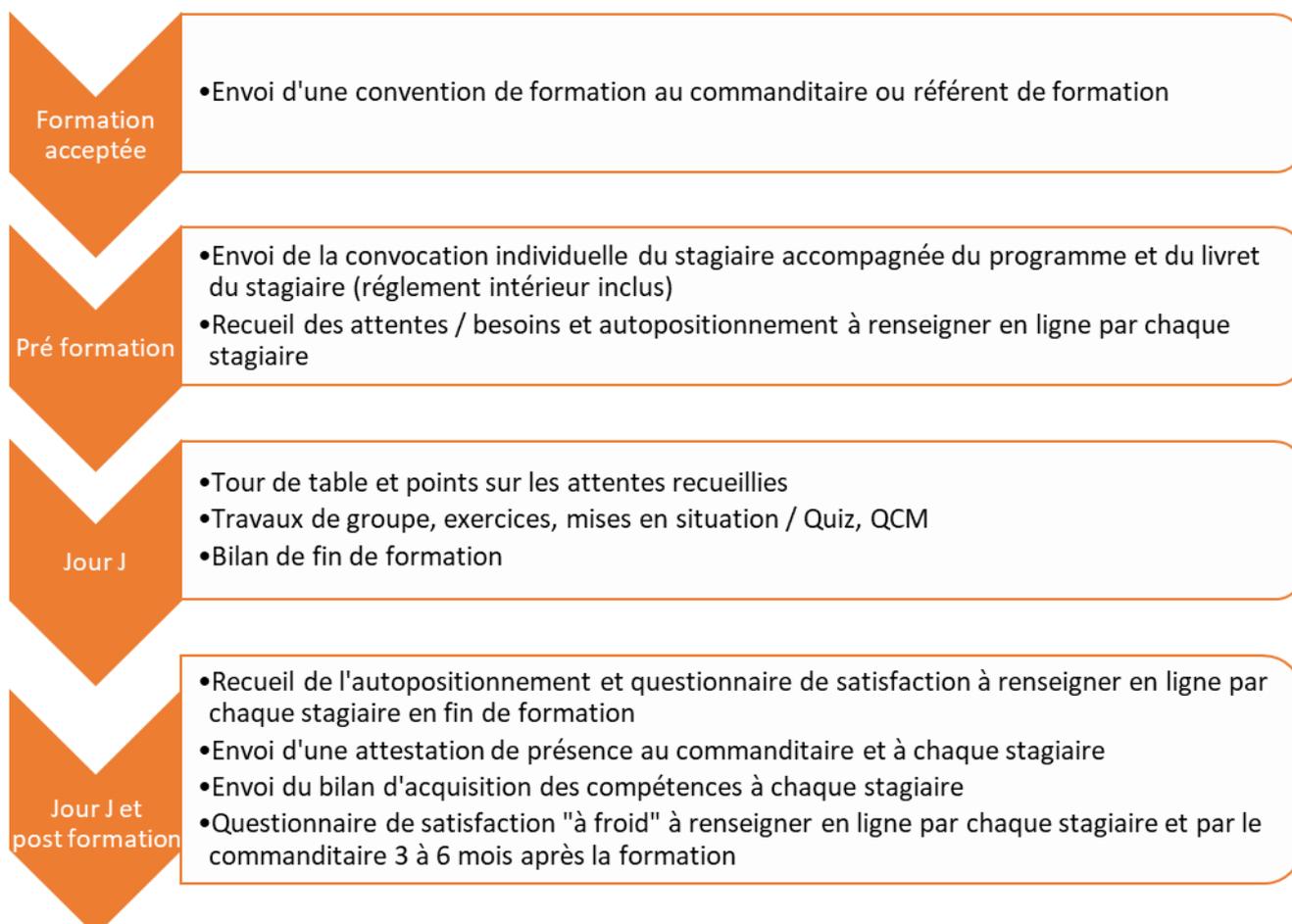
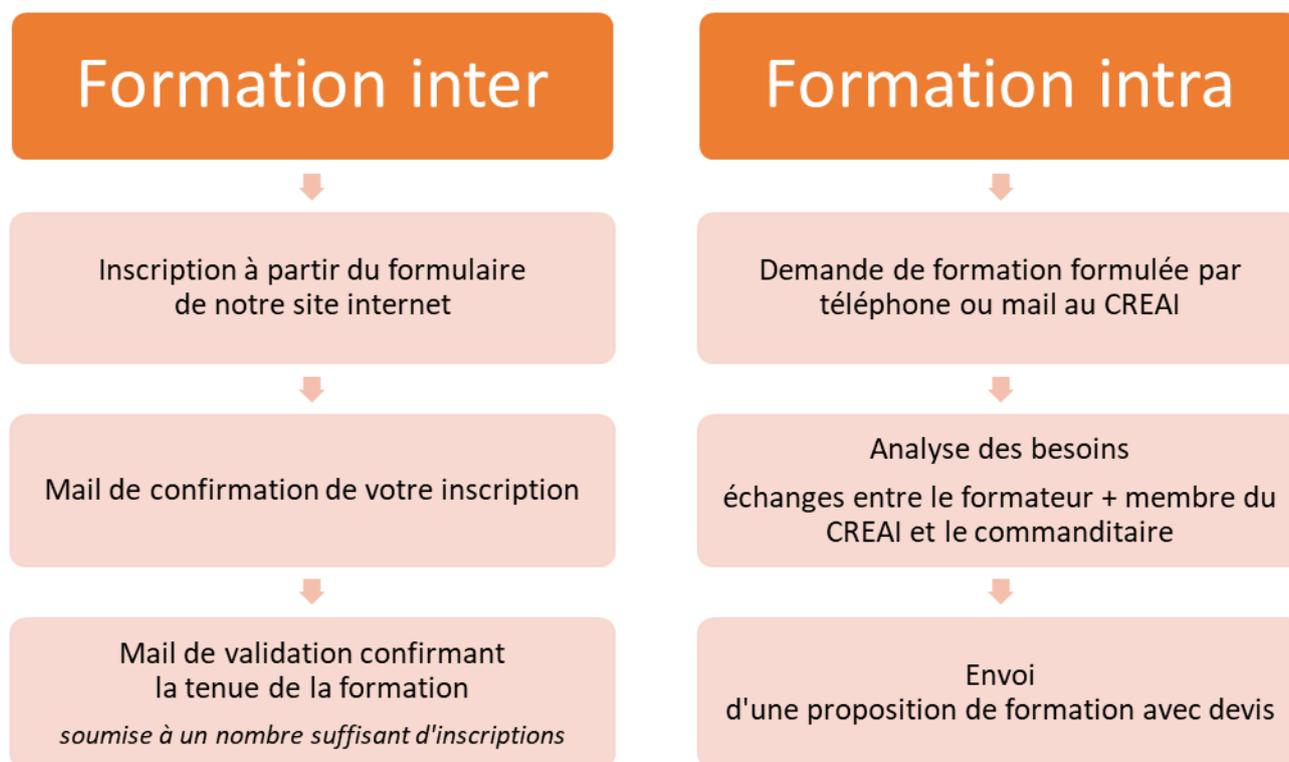
Le CREAI est un organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation depuis juin 2021.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie des actions de formation.

Votre parcours de formation





Sommaire

Éditorial.....	02
À propos du CREA I	03
Votre parcours de formation	04

ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET ENJEUX POUR LES ESMS

07

TOUS SECTEURS.....

08

- Accompagner à l'autodétermination 08
- Savoir expérientiel, expertise d'usage et pair-aidance 09
- Prévention des violences faites aux enfants .. NOUVEAU 10
- Les usages numériques et leur impact chez les enfants et les adolescents, ressources et risques NOUVEAU 11
- Premiers secours en santé mentale (PSSM) NOUVEAU 12
- Le partage de données à caractère médical .. NOUVEAU 13

SECTEUR HANDICAP.....

14

- Se doter de repères actualisés dans le secteur médico-social 14
- La transformation de l'offre médico-sociale NOUVEAU 15
- Quel est mon rôle en tant que représentant des travailleurs en ESAT ? 18

SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE

19

- Se doter de repères actualisés en protection de l'enfant .19
- Accompagner les enfants victimes de violences conjugales..... NOUVEAU 20

FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT.....

21

TOUS SECTEURS.....

22

- La prévention des maltraitances et la promotion de la bientraitance 22
- Favoriser l'inclusion à travers le projet personnalisé..... NOUVEAU 23
- Conduire des entretiens efficaces et motivants : favoriser l'expression des personnes concernées grâce à l'Entretien d'Explicitation 24
- La mise en place et l'animation d'un CVS 25
- Participer au Conseil de Vie Sociale (CVS) 26
- Les fonctions et le positionnement du coordinateur d'équipe 27
- Perfectionner les écrits professionnels 28
- Le partage d'informations à caractère secret 29
- Les conduites addictives NOUVEAU 30

SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE

31

- AIDES : Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité NOUVEAU 31
- Autorité parentale et protection de l'enfant 32
- Initiation au cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en danger (HAS) 33
- Référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfant : de l'évaluation au plan d'actions partagées pour les situations en cours de mesure 34
- Prévenir, anticiper, traiter la violence et ses conséquences en établissement d'accueil pour mineur(e)s..... NOUVEAU 35
- Comprendre et agir face aux comportements des adolescents dits « difficiles »..... 37
- Enfants suivis par le secteur médico-social et la protection de l'enfant 38



Formation ouverte aux personnes accompagnées

SECTEUR HANDICAP..... 39

- START – Un dispositif de formations croisées dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND) 39
- La vie affective et sexuelle40
- Le travail avec les familles et les proches aidants 41
- Les personnes en situation de handicap psychique 42
- La compréhension et la prévention des comportements problématiques 43
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes 44

PILOTAGE ET MANAGEMENT DES ORGANISATIONS..... 45

TOUS SECTEURS..... 46

- L'élaboration ou l'actualisation du projet associatif 46
- L'administration d'une association sociale ou MS : rôles, missions et responsabilités des administrateurs 47
- Négocier son CPOM et piloter son budget 48
- L'élaboration du projet d'établissement ou de service 49
- Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité des ESMS 50
- ARSENE : un outil d'accompagnement à l'auto-évaluation et à la démarche qualité 51
- Gérer et manager les risques professionnels..... 52
- Se doter de repères juridiques pour gérer et manager ses ressources 53
- L'élaboration d'une démarche éthique 54
- Répondre à un appel à projet 55
- Faire évoluer sa compétence managériale grâce au codéveloppement 56
- Renforcer la cohésion d'équipe et construire un cadre éducatif cohérent grâce à la coopération NOUVEAU 57
- Susciter la coopération et animer des réunions d'équipe participative NOUVEAU 58
- L'intelligence relationnelle au service du management NOUVEAU 59

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes..... 60

- Observer..... 60
- Former..... 60
- Accompagner 61
- Animer..... 61



Formation ouverte aux personnes accompagnées



EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET ENJEUX POUR LES ESMS



Accompagner à l'autodétermination

L'autodétermination permet la mise en application des droits relatifs à tout citoyen. Elle garantit une qualité de vie à la personne en favorisant sa capacité à être actrice de sa vie. La finalité est de permettre à la personne de développer son pouvoir d'agir et d'élaborer des choix en tant que personne singulière.

Au sein des ESMS, le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de leur autodétermination interroge la posture des professionnels, leur manière de travailler, leur relation aux personnes aidées et le fonctionnement des institutions auxquels ils appartiennent.

Cette formation vise à permettre aux professionnels de repenser leur posture et les outils d'accompagnement afin de favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées.

Objectifs

- Identifier les enjeux sociétaux de la place du citoyen en situation de handicap
- Repérer les différents niveaux de participation, de motivation
- Maîtriser le concept d'autodétermination
- Discriminer les facilitateurs et les obstacles à l'autodétermination dans le contexte de l'établissement
- Élaborer des actions pour développer et favoriser l'autodétermination

Contenus

- Évolution des politiques sociales : de l'usager « objet de soin » au citoyen « sujet de droit »
- Les échelles de participation et de motivation
- L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
- Les facilitateurs et les obstacles à l'autodétermination au sein de l'institution
- Identification de moyens ou d'outils permettant d'accompagner les personnes vers l'autodétermination

PUBLIC : tous professionnels de l'accompagnement

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, vidéos, travail en sous-groupe, speedboat.

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023: 92 % pour 96 stagiaires



Savoir expérientiel, expertise d'usage et pair-aidance

L'accompagnement et le soutien par les pairs est un des axes de la Réponse Accompagnée pour Tous (RAPT).

La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie, somatique ou psychique et de situations de handicap. Elle se base sur le savoir expérientiel que les personnes ont développé du fait de leur situation. Cette démarche d'entraide permet à des personnes vulnérables d'exprimer leur potentiel, leurs aptitudes et de s'inscrire dans une citoyenneté participative. Elle valorise leur expérience et en ce sens, participe à une démarche d'empowerment et d'autodétermination.

Cette formation propose une introduction aux concepts clefs introduits par la RAPT : savoir-expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance ainsi qu'une mise en perspective avec l'évolution du secteur médico-social tourné vers une transformation de l'offre inclusive.

Objectifs

- Expliquer l'émergence de la pair-aidance dans le contexte de l'évolution des politiques publiques
- Distinguer les concepts de savoir expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance
- Analyser ses propres pratiques et représentations au regard des enjeux posés par le sujet
- Illustrer cette dynamique dans des pratiques concrètes d'accompagnement

Contenus

- Evolution des politiques sociales : de l'usager « objet de soin » au citoyen « sujet de droit »
- Définition des concepts clefs sur des bases théoriques et pratiques
- Les enjeux de la pair-aidance au regard des parties prenantes : pour les personnes elles-mêmes, les professionnels, les institutions
- Identification d'actions permettant de développer la pair-aidance au sein de l'institution

PUBLIC : tous professionnels de l'accompagnement

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations, analyses partagées de situations, vidéos, travail en sous-groupe, mur parlant.

DURÉE : 1 jour

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 93 % pour 12 stagiaires



NOUVEAU !



Prévention des violences faites aux enfants

Dans le 2nd plan national 2023-2027 de lutte contre les violences faites aux enfants, la formation de l'ensemble des professionnels intervenant auprès d'enfants est reconnue comme un levier fondamental de la prévention des violences qui leur sont faites.

Comprendre, Prévenir, Détecter et Signaler sont des compétences incontournables pour garantir aux enfants leur besoin fondamental, celui d'être en sécurité.

La formation proposée vise à donner aux professionnels des repères solides sur ce que sont les violences faites aux enfants, leur ampleur et leur impact, d'identifier les leviers favorisant la prévention de ces violences et d'être capables de les activer dans son champ d'exercice professionnel.

Objectifs

- Circonscrire les violences faites aux enfants
- Repérer l'ampleur et l'impact des violences faites aux enfants
- Savoir accueillir et sécuriser la parole de l'enfant dans son champ d'exercice professionnel
- Identifier les thématiques éducatives favorisant la prévention
- Détecter un enfant victime de violences, le signaler, et le mettre en protection

Contenus

- Les besoins fondamentaux des enfants, un socle commun et universel
- Les violences faites aux enfants, de quoi parle-t-on ?
- Les conséquences et les manifestations des violences chez les enfants sur le plan physiologique, affectif et cognitif
- Stratégie des agresseurs et continuum de la violence
- Focus thématiques : Handicap, Violences intrafamiliales, Cyberviolences
- Le cadre d'un dialogue sécurisant avec les enfants
- Les ressources éducatives favorisant la prévention des violences
- L'intimité et l'intégrité de l'enfant : intimité physique, psychique et émotionnelle
- Les signaux d'alerte en cas de violences
- Le circuit du signalement : que transmettre et à qui ?
- Identifier les ressources de la chaîne de protection sur son territoire professionnel

PUBLIC : Professionnels des établissements et services médico-sociaux

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : Pédagogie active (jeux, quizz, mises en situation) et expérientielle (cas pratiques, partage de pratiques professionnelles) en appui sur les connaissances actualisées et les études récentes

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



NOUVEAU !

Les usages numériques et leur impact chez les enfants et les adolescent.es, ressources et risques

Le rapport du Haut conseil à la Santé Publique de 2021 ainsi que celui du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes sur la porno criminalité mettent en exergue les risques des usages numériques chez les enfants et les adolescent.es.

Différencier les bonnes pratiques de celles gravement nuisibles est une compétence fondamentale pour les professionnels de l'enfance.

Cette formation propose de soutenir les pratiques des professionnels afin de prévenir l'ensemble des risques repérés, en appui sur les recommandations actuelles des différentes institutions publiques.

Objectifs

- Repérer les usages multiformes du numérique chez les jeunes
- Mesurer l'impact du numérique sur le développement des enfants
- Soutenir la prévention des risques et renforcer les bonnes pratiques numériques

Contenus

- Pratiques numériques chez les enfants en France
- Ecrans et développement cognitif, l'apport des neurosciences
- Impacts des usages numériques sur la santé, le développement et la socialisation
- Bonnes pratiques numériques, des usages différenciés en fonction de l'âge
- La place des écrans dans les pratiques professionnelles
- Le rôle de la prévention dans les structures d'accompagnement

PUBLIC : Professionnels des établissements et services médico-sociaux

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : Pédagogie active (jeux, quizz, mises en situation) et expérimentale (cas pratiques, partage de pratiques professionnelles) en appui sur les connaissances actualisées et les études récentes

DURÉE : 1 jour

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



NOUVEAU !

Premiers secours en santé mentale (PSSM) – Module standard

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Formation dispensée par un formateur accrédité PSSM France.

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner des informations adaptées
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

Contenus

- Introduction à la santé mentale et aux interventions
- Le plan d'action pour la dépression
- La crise suicidaire
- Les troubles anxieux
- Attaques de panique et événements traumatiques
- Les troubles psychotiques
- La crise psychotique sévère
- L'utilisation des substances
- Urgence médicale et conduites agressives

PUBLIC : tous professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

INTERVENANTS : en partenariat avec Hugo HOUPERT, formateur accrédité PSSM France



NOUVEAU !

Le partage de données à caractère médical

Le secret médical est un élément important de la relation soignant – patient car il constitue le fondement de la nécessaire confiance qui doit présider la relation de soins.

Tirant ses origines dans le serment d’Hippocrate, le secret médical oblige chaque personne amenée à suivre l’état de santé d’un patient à ne pas divulguer les informations à caractère médical et personnel qu’il a en sa possession. Néanmoins, les professionnels de santé doivent faire face à certaines situations où le secret médical peut être levé ou partagé afin d’assurer la coordination et continuité des accompagnements. Ce partage d’informations, s’il est rendu possible, est strictement encadré par la loi.

Cette formation vise à :

- Appréhender l’environnement juridique lié au secret médical et au partage d’informations à caractère médical,
- Permettre la mise en œuvre des processus nécessaires au respect du secret médical dans les pratiques professionnelles.

Objectifs

- Distinguer devoir de réserve, confidentialité, discrétion, secret professionnel et secret médical
- Caractériser les différentes typologies de données (sensibles, médicales, à caractère personnelle)
- Identifier les textes juridiques régissant le secret médical et ses conditions de levée
- Maîtriser les règles relatives au partage d’informations de santé entre professionnels
- Inscrire le partage d’informations de données médicales en conformité avec le RGPD
- Etablir des règles et processus liés au partage de données médicales au sein de l’ESMS

Contenus

- Définitions des notions de secret médical, secret professionnel, discrétion, devoir de réserve, confidentialité.
- Définitions des notions de données personnelles, données médicales et données sensibles.
- Cadre juridique relatif au secret professionnel et au secret médical
- Devoir de se taire, pouvoir de se taire et devoir de parler : concilier secret professionnel et obligations de signalement
- Réflexions éthiques et recommandations quant au partage d’informations à caractère secret, au sein des établissements et services / avec des intervenants extérieurs
- Exercices réflexifs et de mise en pratique

PUBLIC : tous type de professionnel des établissements et services médico-sociaux

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d’expériences et mises en situation.

DURÉE : 1 jour

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



Se doter de repères actualisés dans le secteur médico-social

Le secteur médico-social traverse une réelle mutation. En effet, un changement de paradigme s'opère depuis quelques années, sous l'influence conjointe de mouvements sociaux plaçant le droit des personnes les plus vulnérables en avant de la scène et la diffusion du rapport « Zéro sans solution » de Denis PIVETEAU. C'est ce que de nombreux chercheurs appellent le virage inclusif.

En lien avec ces changements, l'accompagnement des personnes concernées se transforme, exigeant une évolution des pratiques professionnelles mise en place.

Cette formation vise à connaître l'évolution des lois et des concepts concernant le secteur médico-social ainsi qu'à penser les pratiques professionnelles dans une dynamique de réponse aux besoins des personnes accompagnées.

Objectifs

- Définir le cadre européen et national soutenant la transformation de l'offre dans une visée inclusive
- Identifier les concepts en lien avec la société inclusive
- Expliquer l'impact des politiques publiques sur les pratiques professionnelles
- Identifier les ressources et les axes opérationnels pour accompagner les personnes concernées dans une visée inclusive
- Identifier les nouvelles modalités d'évaluation de la qualité

Contenus

- Les évolutions législatives concernant le secteur médico-social et les droits des personnes vulnérables
- Le rapport Piveteau et la « Réponse Accompagnée pour Tous »
- Le concept de subsidiarité et de modularité de l'accompagnement
- Définition des notions : autonomie et indépendance, participation, autodétermination, société inclusive
- Le projet personnalisé au regard de l'évaluation des besoins et du parcours de vie
- Le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PUBLIC : jeunes professionnels, professionnels souhaitant réactualiser leurs connaissances, proches aidants

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, mise en travail des représentations, analyses partagées de situations, vidéos, travail en sous-groupe, mur parlant.

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



NOUVEAU !

La transformation de l'offre médico-sociale (1/3)

La transformation de l'offre médico-sociale trouve ses fondements dans les rapports Vachey Jeannet (2012) et « Zéro sans solution » (Piveteau, 2014) suivi de la démarche « Une réponse Accompagnée pour tous » (Drobi, 2019). D'une part, la transformation de l'offre réaffirme des principes et valeurs énoncés dès 1975 (droits humains, inclusion, autodétermination, subsidiarité), de l'autre, elle pose de nouveaux principes de fonctionnement, de gestion et d'organisation visant à rendre les parcours plus souples et plus personnalisés.

La transformation de l'offre, en tant que politique publique, peut être considérée comme une « politique d'organisation » visant à développer les dynamiques nouvelles de coopération et de coordination entre acteurs et institutions (Bergeron & Hassenteufel, 2018). C'est la logique de parcours qui guide l'organisation de l'accompagnement. Elle « apparaît comme une logique de recentrage de l'action » sur les personnes concernées en tenant compte de ses attentes et besoins (Mazereau et Guirimand, 2018).

Cette formation vise à accompagner les étapes de cette transformation.

Module 1 : Évolution des politiques publiques : le virage inclusif (2 jours)

Objectifs

- Situer les orientations impulsées par l'Union Européenne pour l'accompagnement des publics fragilisés dans des logiques « hors les murs » en lien avec les évolutions sur le plan national
- Définir les concepts d'insertion, d'intégration, d'inclusion, d'autonomie, d'empowerment et d'autodétermination
- Identifier les enjeux de l'évolution du secteur médico-social amenant à la mise en place de dispositif

Contenus

- La philosophie et contexte du virage inclusif
- Les dernières évolutions des modes d'accompagnement des personnes vulnérables
- La mise en œuvre de la logique de réponse aux besoins de la personne dans une visée inclusive
- La définition des concepts d'insertion, d'intégration, d'inclusion, d'autonomie, d'empowerment et d'autodétermination
- Les liens entre la réforme Serafin-PH et la logique de parcours

Module 2 : La réforme Serafin-PH : comprendre et s'approprier les nomenclatures (2 jours)

Objectifs

- Maîtriser la définition des notions : besoins et prestations
- Comprendre l'architecture des nomenclatures et leur articulation
- Analyser les prestations SERAFIN PH délivrées dans son ESMS
- Déterminer les besoins SERAFIN PH des personnes accompagnées
- Utiliser les nomenclatures SERAFIN PH dans le cadre de l'élaboration d'un projet personnalisé

Contenus

- La réforme SERAFIN-PH
- Les définitions de « besoin » et « prestation »



La transformation de l'offre médico-sociale (2/3)

- L'architecture globale des nomenclatures et leur contenu
- Les besoins de la personne à l'appui de la nomenclature
- La définition des objectifs d'accompagnement
- Les prestations offertes au sein de l'ESMS à l'appui de la nomenclature
- Le projet personnalisé en lien avec les nomenclatures

Module 3 : L'accompagnement en dispositif intégré et la logique de coordination (2 jours)

Objectifs

- Définir la notion de dispositif et ses enjeux pour la personne accompagnée, les pratiques professionnelles et les services
- Identifier les dispositifs qui permettent d'articuler les différents projets de la personne accompagnée avec fluidité
- Expliciter les enjeux de la coordination
- Définir sa fonction d'appui-ressource

Contenus

- Le décret du 5 juillet 2024 relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux
- Les principes clés de fonctionnement et d'organisation
- L'articulation des différents projets d'accompagnement : santé, autonomie, participation sociale (scolarisation, insertion professionnelle, ...)
- La modulation de l'accompagnement, autodétermination et pouvoir d'agir
- Le travail en interdisciplinarité, la fonction de coordinateur
- Les nouvelles formes d'intervention dans l'environnement de vie

Module 4 : D'une approche en dispositif intégré à une approche en plateforme de services (1 jour)

Objectifs

- Définir le sens et les enjeux de la plateforme de service
- Identifier les différents modes d'organisation et de fonctionnement en plateforme
- Expliciter sa fonction d'appui-ressource



La transformation de l'offre médico-sociale (3/3)

- S'approprier la méthodologie de la mise en place d'une plateforme de service
- Elaborer ses orientations stratégiques et leur déclinaison opérationnelle

Contenus

- Orientations des politiques publiques et exemples de plateformes de service, facteurs de réussite
- Cartographie des prestations délivrées et expertises
- Evolution de la logique de coordination et travail en réseau
- Méthodologie de projet : diagnostic stratégique, co-construction, mise en œuvre et suivi
- Contours d'un fonctionnement en plateforme territoriale en œuvre et suivi

PUBLIC : tous professionnels des structures du secteur social et médico-social

PRÉREQUIS : Aucun

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : en fonction des modules choisis

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



Quel est mon rôle en tant que représentant des travailleurs en ESAT ? – à destination des personnes accompagnées

Le plan de transformation des ESAT renforce vos droits et votre pouvoir d'agir. Il améliore vos conditions de travail.

Pour chacun,

- Il donne de nouveaux droits à congés,
- Il permet l'autodétermination,
- Il organise votre projet personnalisé avec projet de vie et un carnet de parcours et de compétences.

Pour l'établissement,

- Il crée une instance mixte travailleurs-professionnels pour parler de la santé et la sécurité au travail,
- Il met en place un délégué. Le délégué est médiateur auprès de la direction de l'ESAT.

Cette formation aide à mieux comprendre votre rôle et ce que vous devez faire en tant que représentant des travailleurs en ESAT.

Pourquoi ?

- Comprendre ce qu'est l'instance mixte
- Comprendre la fonction de délégué
- Connaître votre rôle
- Comprendre ce que vous devez faire si vous êtes représentant de l'instance mixte et du délégué des travailleurs ESAT
- Comprendre les différentes réunions : instance mixte, délégué et le CVS
- Savoir organiser les réunions (préparation, animation, restitution)
- Savoir comment intervenir comme délégué ou représentant
- Savoir quand intervenir comme délégué ou représentant

De quoi va-t-on parler ?

- Instance mixte
- Fonction de délégué des travailleurs ESAT
- Rôle du représentant ou délégué
- Préparation et l'animation des réunions
- Recueillir les besoins des personnes que je représente
- Faire un résumé des échanges aux autres travailleurs après les réunions
- Sujets à aborder dans les réunions
- Comment intervenir lors de ces réunions

PUBLIC : Les travailleurs en ESAT élus représentant des usagers au titre du CVS, de l'instance mixte, et/ou comme délégué, et les professionnels
Le CREAI préconise de privilégier des professionnels accompagnants impliqués au sein du CVS et/ou de l'instance mixte au sein de leur ESAT afin de favoriser la transcription des apports de la formation dans le fonctionnement des différentes formes de participation au sein de l'établissement

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, schématisation, dessins, présentation PowerPoint, mise en lien avec des exemples concrets, jeux de rôle, mises en situation, échanges de bonnes pratiques, échanges avec les stagiaires

DURÉE : 1 jour

INSCRIPTION : Demander de l'aide aux personnes qui vous accompagnent

COÛT : la formation coûte à partir de 1 170€ / jour. Elle est payée par votre établissement.





Se doter de repères actualisés en protection de l'enfance

Le dispositif français de la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation.

Il comprend à la fois :

- Des mesures de prévention,
- Une organisation du repérage et du traitement des situations de danger,
- Et des mesures d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille.

L'articulation des acteurs est complexe et les enjeux autour de l'intérêt de l'enfant sont multiples et en constante évolution.

Cette formation vise à fournir aux professionnels un cadre de références législatives et théoriques dans le domaine de la protection de l'enfance.

Objectifs

- Définir le contexte légal de la protection de l'enfance
- Identifier les différents acteurs de la protection de l'enfance
- Savoir définir et identifier les signes de souffrance de l'enfant en se référant à un socle théorique
- Formaliser le rendu-compte des observations

Contenus

- L'évolution du contexte législatif de 2007 à 2022
- La définition et le traitement de l'information préoccupante
- Les mesures de prévention, d'investigation et de protection
- La définition d'un enfant en danger, risque de danger ou danger grave et immédiat
- Les bases de la théorie de l'attachement
- La démarche de consensus des besoins fondamentaux en protection de l'enfance
- Le psycho-trauma et ses conséquences
- La situation de l'enfant et de sa famille dans une approche écosystémique
- La rédaction des éléments observés

PUBLIC : tous professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, vidéos, analyses partagées de situations, travail en sous-groupe, co-construction de repères. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 92 % pour 10 stagiaires



NOUVEAU !

Accompagner les enfants victimes de violences conjugales

Depuis le décret de février 2022, les enfants exposés aux violences conjugales ne sont plus considérés comme simples témoins mais reconnus officiellement comme victimes à part entière.

Comprendre et reconnaître, pour mieux accompagner ces enfants exposés aux violences conjugales sont des compétences incontournables pour leur garantir leur besoin fondamental d'être en sécurité.

La formation proposée vise à doter les professionnels de clés leur permettant d'ajuster leurs pratiques professionnelles aux besoins de ces enfants.

La formation est construite dans le respect des recommandations du Rapport Parlementaire d'Emilie Chandler et de Dominique Vérien. Plan rouge vif. 2023.

Objectifs

- Repérer l'impact des violences conjugales sur les mineur.es victimes
- Identifier les besoins spécifiques de ces enfants
- Déployer une pratique professionnelle adaptée à ces besoins dans son champ d'exercice professionnel

Contenus

- Besoins fondamentaux et besoins spécifiques des enfants victimes de violences conjugales
- Mécanismes des violences conjugales et stratégie du parent violent
- Conséquences des violences sur le développement des enfants sur les plans physiologique, affectif et cognitif
- Accueil et sécurisation de la parole de l'enfant dans son champ d'intervention professionnel
- Accompagnement des enfants victimes de violences conjugales
- Cadre juridique de protection et traitement judiciaire, de l'enfant témoin à l'enfant victime
- Intégrer la chaîne de protection de son territoire professionnel
- Le cas des enfants suite à un féminicide dans le couple parental
- Du côté des parents, victime et agresseur, quel impact ?

PUBLIC : professionnels des établissements et services médico-sociaux

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : pédagogie active (jeux, quizz, mises en situation) et expérientielle (cas pratiques, partage de pratiques professionnelles) en appui sur les connaissances actualisées et les études récentes

DURÉE : 1 jour

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT



La prévention des maltraitances et la promotion de la bientraitance

Pour offrir un accompagnement de qualité en continu envers un public adulte âgé ou en situation de handicap, il est nécessaire d'actualiser ses connaissances sur les concepts de bientraitance et de maltraitance, et d'interroger ses pratiques.

Pour les équipes, il devient alors plus facile de repérer les situations à risque et d'imaginer des axes d'améliorations.

Cela permet aussi de s'appuyer sur des pratiques déjà existantes qui peuvent s'inscrire dans une dynamique de bientraitance globale.

Objectifs

- S'approprier les différentes terminologies
- Identifier les différentes formes que peut prendre la maltraitance
- Repérer les situations maltraitantes ou à risque et savoir réagir
- Identifier et développer ses compétences individuelles au service d'un accompagnement bientraitant

Contenus

- Eléments de définition de la bientraitance et des notions associées : bienfaisance, bienveillance, sollicitude, reconnaissance, respect et communication, risque
- Violences, maltraitances : définitions et concepts, repères juridiques
- Terminologie des maltraitances, indices d'alerte, facteurs de risque
- L'obligation d'assistance et/ou de signalement
- Le secret professionnel et son exemption
- La bientraitance au quotidien au fil des accompagnements (toilettes, repas, lever, coucher...)
- L'inscription de la bientraitance au niveau institutionnel et au niveau individuel à partir des recommandations de bonnes pratiques
- La communication et l'écoute pour construire une relation bientraitante
- Rappel de la procédure d'intervention mise en place dans l'établissement ou le service

PUBLIC : professionnels intervenant en établissement ou à domicile, bénévoles associatifs, représentants de personnes accompagnées

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 à 3 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 89 % pour 73 stagiaires



NOUVEAU !



Favoriser l'inclusion à travers le projet personnalisé

Le droit pour l'usager de participer directement à la conception et à la mise en œuvre de son projet d'accueil et d'accompagnement a été énoncé il y a vingt ans, par la loi 2002-2. Il se voit aujourd'hui renforcé à travers les évolutions actuelles du secteur social et médico-social : promouvoir l'autodétermination de chaque personne concernée, selon son parcours, en fonction de ses attentes et besoins, en les déclinant dans des prestations adaptées et évolutives, en termes d'autonomie, de participation sociale et de santé.

Cette culture de la participation dans une démarche de co-construction prend donc une dimension nouvelle, à maîtriser par les professionnels et à conforter au sein des organisations.

Objectifs

- Définir les fondements de l'inclusion, du projet personnalisé et de l'autodétermination
- Réaliser un état des lieux des pratiques professionnelles relatives au projet personnalisé favorisant l'autodétermination et l'inclusion des personnes accompagnées
- Coconstruire un outil méthodologique pour renforcer la participation des personnes accompagnées
- Elaborer une pratique professionnelle favorisant l'autodétermination et l'inclusion

Contenus

- Redéfinir et contextualiser les notions d'inclusion et d'autodétermination
- Revoir les fondamentaux du projet personnalisé
- Faire le point sur les pratiques professionnelles
- Faire le point sur les relations partenariales et territoriales
- Travailler une méthode d'observation et d'étude des postures professionnelles
- Créer et utiliser un outil

PUBLIC : dirigeants du siège et professionnels de terrain

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations.

DURÉE : 1 jour

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



Conduire des entretiens efficaces et motivants : favoriser l'expression des personnes accompagnées grâce à l'Entretien d'Explicitation

L'entretien d'explicitation est un ensemble de techniques de questionnement pour faciliter l'accompagnement d'une personne sans induire les réponses et en dépassant les évidences dans le recueil d'informations.

Rendues conscientes, les informations peuvent être analysées pour ajuster une pratique professionnelle et les gestes professionnels. Ces techniques permettent aussi de réinterroger sa posture d'accompagnant et créent les conditions favorisant l'autonomie et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Objectifs

- S'informer en tant qu'accompagnant sur ce qu'une personne accompagnée a fait et comment elle l'a fait
- Faire émerger des compétences nouvelles et non conscientisées de la personne accompagnée
- Faciliter la parole autonome et constructive des personnes accompagnées
- Explorer une nouvelle posture d'accompagnant pour des relations bienveillantes et assertives
- Expérimenter les techniques pour les inclure dans la pratique professionnelle

Contenus

- Les fondements théoriques, conditions éthiques et déontologiques
- Les spécificités de l'explicitation et buts
- La position de Parole incarnée
- Les critères d'évocation
- Les domaines de verbalisation
- La tâche prescrite et la tâche spécifiée
- Les satellites de l'action
- Les contrats de communication
- La focalisation
- La fragmentation de l'action

PUBLIC : professionnels de l'accompagnement psychomédico-éducatif mobilisés par le recueil d'information en entretien

PRÉREQUIS : être dans l'accompagnement psychomédico-éducatif mobilisé par le recueil d'information en entretien

MÉTHODOLOGIE : formation expérientielle, ponctuée d'exercices (stagiaires tour à tour intervieweurs, interviewés, observateurs) pour acquérir les compétences visées et repérer ce que provoque le questionnement dans les différents rôles, études de cas concrets et mises en situation, apports théoriques qui complètent les apprentissages expérientiels

DURÉE : 2 jours + 1

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 82 % pour 13 stagiaires



La mise en place et l'animation d'un Conseil de Vie Sociale – À destination des professionnels

Le Conseil de Vie Sociale (CVS), rendu obligatoire par la loi du 2 janvier 2002, est une instance qui vise à associer les personnes accompagnées à l'organisation des établissements et services dans lesquels ils sont accueillis.

Le décret du 25 avril 2022, applicable au 1^{er} janvier 2023, vient renforcer le rôle des CVS et la participation globale des personnes accompagnées et de leurs proches au sein des dispositifs d'accompagnement. Le Conseil de la HAS pour l'engagement des usagers a également rendu un avis en juin 2022 venant préciser et promouvoir cette ambition.

Animer un CVS suppose de bien connaître ses enjeux et de s'outiller pour en faire une instance dynamique et participative dans le fonctionnement de l'établissement.

Cette formation s'adresse aussi bien aux professionnels, qu'aux personnes accompagnées et leurs représentants légaux.

Elle vise à comprendre le cadre réglementaire du CVS, ses missions, son rôle et ses modalités de fonctionnement favorisant une participation effective des personnes accompagnées et leurs proches.

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire du Conseil de la Vie Sociale
- Définir le but et le fonctionnement d'un CVS
- Identifier le rôle de chacun des acteurs
- Permettre à chacun de pouvoir participer

Contenus

- Éléments législatifs et réglementaires
- Objectifs, missions et fonctionnement du CVS :
 - Thématiques incontournables : droits et libertés, organisation de la vie quotidienne, prestations et activités, le projet d'établissement ou de service, la démarche qualité, la prévention et la lutte contre la maltraitance, ...
 - Rôle des différents acteurs : représentants des personnes accompagnées, des familles, des personnels, de l'organisme gestionnaire, de la personne de soutien et du directeur ; les autres représentants qui peuvent participer au CVS (mandataires judiciaires, bénévoles, groupement de personnes concernées, ...)
 - Les différentes étapes du CVS, les enjeux, les documents obligatoires (règlement intérieur, ordre du jour, compte-rendu, rapport d'activité,...) et les autres outils utiles.
- Modalités d'organisation créant les conditions d'une réelle expression et participation des personnes

PUBLIC : tous professionnels, personnes accompagnées et familles

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, jeux de rôle, échanges, présentation de supports existants

DURÉE : 1 jour

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



Participer au Conseil de Vie Sociale (CVS)

À destination des personnes concernées

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est obligatoire dans les établissements et services du secteur médico-social depuis 2002.

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est un temps d'échange qui vous permet de participer à l'organisation de votre établissement.

Depuis janvier 2023, le rôle et la participation des membres du Conseil de Vie Sociale (CVS) sont plus importants.

Pour participer au Conseil de Vie Sociale (CVS), il est important de bien connaître l'objectif et les outils à utiliser.

Cela permet un meilleur fonctionnement de l'établissement.

Pourquoi ?

- Connaître le cadre réglementaire du Conseil de la Vie Sociale (CVS)
- Définir le but d'un Conseil de Vie Sociale (CVS)
- Définir le fonctionnement d'un Conseil de Vie Sociale (CVS)
- Identifier le rôle de chacun des participants
- Permettre à chacun de s'exprimer

De quoi va-t-on parler ?

- Rôle du Conseil de Vie Sociale (CVS)
- Missions du Conseil de Vie Sociale (CVS)
- Fonctionnement du Conseil de Vie Sociale (CVS)
- Comment vous exprimer et donner votre avis ?

Comment ?

- Le formateur :
 - Donne des explications
 - Utilise des documents en FALC
 - Utilise des jeux
 - Utilise des vidéos
 - Anime les échanges du groupe
- Un professionnel de la structure est présent

PUBLIC :

- Les personnes accompagnées
- Les professionnels
- Vos proches
- Des partenaires de l'établissement

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, jeux de rôle, échanges, présentation de supports existants

DURÉE : 1 jour

INSCRIPTION : demander de l'aide aux personnes qui vous accompagne

PRIX : la formation coûte à partir de 1 170€ / jour. Elle est payée par votre établissement.





Les fonctions et le positionnement du coordinateur d'équipe

Les évolutions des politiques publiques (transversalité, mise en œuvre de projets individualisés, approche territoriale, transformation de l'offre...) et les nouvelles organisations du secteur médico-social génèrent l'émergence ou la consolidation d'une nouvelle fonction, celle de coordinateur d'équipe.

Cette fonction, encore marquée par une disparité de profils, nécessite d'être consolidée pour donner aux professionnels concernés des éléments de base qui les amèneront à prendre la mesure de leur poste et à s'y épanouir. Et également à leur donner plus de légitimité ?

Cette formation vise à identifier et appréhender le cadre et les limites de la fonction du coordinateur.

Objectifs

- Analyser sa place dans l'organisation et les enjeux liés au poste
- Identifier son rôle dans la démarche de projet individualisé
- Repérer son style de management dans une visée de coordination
- Se doter de repères et d'outils pour faciliter le quotidien

Contenus

- Repères théoriques sur la fonction de coordinateur
- Place du professionnel dans la coordination de projet de la personne accueillie (élaboration, suivi, évaluation) et dans la dynamique institutionnelle
- Notion de management
- Savoir-faire et savoir-être nécessaire à la fonction de coordinateur

PUBLIC : tous professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 97 % pour 5 stagiaires



Perfectionner les écrits professionnels

La place et le rôle de l'écriture en travail social ne sont plus à démontrer. Bien souvent l'écrit constitue une aide à la décision et est ainsi susceptible de marquer l'accompagnement des personnes concernées par ce dernier. Il contribue ainsi à la continuité, la pertinence et à la qualité de l'accompagnement.

L'écriture fait partie intégrante des pratiques quotidiennes et permet de les structurer, de les analyser et de leur donner du sens.

Ce module s'adresse aux professionnels des secteurs social et médico-social qui ont à rédiger différents types d'écrits pour élaborer les projets des personnes accompagnées, faire état des interventions et/ou rendre compte aux autorités administratives comme judiciaires.

Cette formation vise à comprendre les enjeux de l'écrit professionnel, à intégrer la pratique de l'écrit dans une posture professionnelle et à améliorer la pratique de ses écrits. Elle s'adaptera au secteur concerné et aux types d'écrits attendus.

Objectifs

- Repérer les composantes de l'écrit
- Décrire les différents types d'écrits professionnels et leurs fonctions
- Repérer les dimensions éthiques et les enjeux des écrits professionnels
- Savoir adapter son écriture selon la fonction de l'écrit
- Connaître le cadre juridique des écrits professionnels
- Améliorer la précision de l'écriture professionnelle

Contenus

- Les 4 composantes de l'écrit
- Les 5 fonctions de l'écrit professionnel et les différents types d'écrits
- Les enjeux des écrits professionnels et le droit des usagers
- L'écrit descriptif et l'écrit d'analyse
- Les écrits professionnels et la responsabilité juridique : confidentialité, secret professionnel, partage d'informations à caractère confidentiel
- Travail sur des écrits issus de la pratique : éléments à apporter, axes d'amélioration

PUBLIC : tous professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, mises en situation, utilisation d'écrits des professionnels

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 88 % pour 25 stagiaires



Le partage d'informations à caractère secret

La loi dispose que « doit être assuré aux personnes accueillies, le droit au respect de la vie privée et à la confidentialité des informations la concernant ».

Les travailleurs sociaux, en raison de la complexité de leurs conditions d'intervention, des nécessités de travail en interdisciplinarité, en réseau ou en partenariat sont régulièrement confrontés à la question du partage d'informations à caractère secret. L'utilisation courante de l'expression « secret partagé » trouble les repères des équipes et peut faciliter la mise en œuvre de pratiques que le droit n'autorise pas.

Cette formation vise à comprendre les évolutions législatives récentes, afin de donner des repères aux professionnels sur ce qu'ils peuvent/doivent/ne doivent pas, partager.

Objectifs

- Définir les notions de secret médical, de secret professionnel, de confidentialité, de discrétion, de réserve et d'informations à caractère secret
- Connaître les conditions et les formes de partage des informations
- Etablir des repères pour décider ce qui se transmet, à qui et comment

Contenus

- Définitions et fondements juridiques : secret médical, secret professionnel, obligation de discrétion, devoir de réserve
- Les règles relatives au secret professionnel et au partage d'information à caractère secret
- Devoir de se taire, pouvoir de se taire et devoir de parler : concilier secret professionnel et obligations de signalement
- Réflexions éthiques et recommandations quant au partage d'informations à caractère secret, au sein des établissements et services / avec des intervenants extérieurs
- Exercices réflexifs et de mise en pratique

PUBLIC : tous professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 98 % pour 19 stagiaires



NOUVEAU !



Les conduites addictives

Les conduites addictives peuvent revêtir plusieurs profils : dépendance à l'alcool, au tabac, au cannabis, à l'héroïne, à la cocaïne, aux drogues de synthèse, aux médicaments mais aussi aux jeux de hasard, aux jeux vidéo, à la pratique extrême de sports ou de sports extrêmes et à la sexualité.

Les professionnels, quel que soit leur milieu d'intervention, peuvent être amenés à rencontrer des situations complexes en lien avec une addiction, les laissant parfois face à un sentiment d'impuissance.

Cette formation vise à mieux connaître le processus addictif pour mieux appréhender l'accompagnement des personnes concernées.

Objectifs

- Définir le processus addictif
- Connaître les produits psychoactifs
- Prendre en compte les conduites addictogènes
- Evaluer les conduites à risque
- Adapter la prise en charge éducative et sanitaire

Contenus

- Les drogues et leurs différents usages
- Les produits psychoactifs licites et illicites
- Apports sur les conditions psychiques et éducatives à partir des besoins fondamentaux des enfants et adolescents
- Les conduites à risque versus la prise de risques
- Repérage des ressources internes à la structure
- Repérage des ressources externes

PUBLIC : tous professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 84 % pour 12 stagiaires



NOUVEAU !



AIDES : Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité

Les besoins de développement des enfants en pratique : analyser, comprendre, dialoguer, échanger, partager avec l'enfant, les parents ou personnes significatives et les partenaires

Depuis la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, différents pays ont adopté des réformes et des programmes visant à garantir le respect des besoins fondamentaux des enfants.

C'est le cas notamment au Québec avec l'initiative AIDES, née dans les années 2000, dont la finalité réside dans l'articulation cohérente des actions de différents secteurs d'activités et centrées sur les besoins de l'enfant.

Les objectifs visent à la fois à prendre en compte la perspective des enfants et de leurs parents mais également à soutenir la participation de ces derniers dans l'analyse et la réponse à ces besoins.

L'initiative AIDES est une démarche participative et collaborative mobilisant l'ensemble des parties prenantes autour de l'enfant et notamment ceux qui vivent un contexte de négligences ou de maltraitances. Elle mobilise des outils dédiés, notamment le Cahier d'Analyse des Besoins de l'Enfant (CABE), dans le but d'offrir une méthodologie d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille.

Les 3 concepts clés et grands principes d'interventions sont donc les suivants :

- Besoins des enfants : Une analyse écosystémique des besoins de développement de l'enfant ;
- Partage des responsabilités : La participation de l'enfant, de ses parents et sa famille ;
- Cohérence des actions envers eux ; La collaboration interprofessionnelle et inter-organisationnelle

En lien avec les enjeux législatifs actuels en protection de l'enfant, le CREA s'est formé à cette approche en tant que démultiplicateur de la démarche en France.

Cette formation vise à permettre aux différents acteurs de la protection de l'enfant d'appréhender cette approche pragmatique en termes d'évaluation et d'analyse des situations individuelles à l'aide d'un cadre d'intervention pratique.

Objectifs

- Analyser et comprendre, avec les mêmes repères, les besoins spécifiques des enfants relevant d'une mesure en protection de l'enfance et qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être
- Mobiliser une approche participative et collaborative à toutes les étapes de la démarche d'intervention
- Collecter, analyser et comprendre des informations sur les éléments du cadre d'analyse à l'aide des outils requis en fonction de la complexité des besoins des enfants
- Planifier les actions entreprises au bénéfice de l'enfant en tenant compte des points de vue de l'enfant, des parents mais aussi des personnes ressources préoccupées par son développement, sa sécurité et son bien-être

Contenus

- Les repères théoriques communs pour comprendre le contexte de vulnérabilité des enfants et les conséquences sur leur développement
- L'initiative AIDES (de quoi s'agit-il ? les niveaux d'actions, son évolution...)
- Le cadre d'analyse écosystémique (fondements, démonstrations et expérimentation)
- S'appropriier les outils et supports de la coordination
- L'approche participative à travers la perspective des parents de l'enfant et les pratiques d'alliance
- La grille COMMUNE des besoins de développement de l'enfant et le Cahier d'Analyse des Besoins de l'Enfant

PUBLIC : toutes personnes œuvrant auprès de jeunes présentant des besoins complexes nécessitant l'implication de plusieurs partenaires

PRÉREQUIS : repères sur l'approche développementale de l'enfant et théorie de l'attachement

MÉTHODOLOGIE : supports PowerPoint, Cahier du participant (comprenant des exercices et cas pratiques), le guide et les autres outils associés à la méthode AIDES seront remis à chaque participant, vidéos

DURÉE : 3 jours

COÛT : nous contacter



Autorité parentale et protection de l'enfance

L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs conférés aux parents afin d'assurer la protection, l'éducation de l'enfant et de permettre son développement. Elle a pour finalité de privilégier l'intérêt de l'enfant.

Dans le cadre de mesures de protection de l'enfance, les parents restent titulaires de tous les attributs de l'autorité parentale qui ne sont pas inconciliables avec la mesure. Prendre en compte les titulaires de l'autorité parentale est donc indissociable de l'accompagnement de l'enfant : les parents sont partie prenante des actions menées à l'égard de leur enfant, sauf décision judiciaire contraire.

Cette formation vise à mieux comprendre les contours et les enjeux de l'autorité parentale en cas de mesure de protection de l'enfance, ainsi que les différents statuts juridiques possibles.

Objectifs

- Connaître le cadre juridique relatif à l'autorité parentale
- Appréhender le statut juridique de l'enfant
- Clarifier les rôles respectifs des parents et des professionnels dans le cadre de mesures de protection de l'enfance
- Appréhender les évolutions possibles du statut juridique de l'enfant

Contenus

- L'exercice de l'autorité parentale
- Les attributs de l'autorité parentale
- Les différents cas de délégation d'autorité parentale
- Le retrait de l'autorité parentale
- La liste des actes usuels et non-usuels
- Le travail avec les familles dans le cadre des mesures de protection de l'enfance
- Le délaissement parental
- L'adoption simple et plénière

PUBLIC : tous professionnels du secteur de la protection de l'enfance

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, analyses partagées de situations, échanges d'expériences à partir de cas issus de la pratique.

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



Initiation au cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en danger (HAS)

La loi de protection des enfants, dite loi Taquet, ainsi que son décret du 30 décembre 2022, a imposé un cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en danger ou risque de danger lors de l'évaluation des informations préoccupantes.

Ce référentiel, créé par la HAS, a pour objectif d'outiller les professionnels des conseils départementaux, ou autres structures, qui réalisent des évaluations d'informations préoccupantes, afin d'améliorer la qualité des évaluations et de faciliter la décision sur les suites à donner.

Par ailleurs, il vise à harmoniser les pratiques afin de permettre une équité de traitement, pour les enfants et les familles, sur l'ensemble du territoire national.

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de s'approprier ce cadre d'évaluation ainsi que les théories le soutenant.

Objectifs

- Construire une culture partagée de l'évaluation en protection de l'enfance
- Savoir utiliser le référentiel de la HAS afin de garantir une cohérence et une équité de traitement des situations
- Analyser et rendre compte d'une situation de danger
- Développer une culture de l'évaluation partagée avec les personnes concernées
- Contribuer à une prise de décisions plus éclairée en matière de danger ou de risque de danger

Contenus

- De 2007 à 2022 : changer de paradigme en protection de l'enfance en se centrant sur les besoins fondamentaux des enfants
- Evaluer en protection de l'enfance : enjeux et cadre national de référence
- La gouvernance du dispositif de recueil et de traitement des IP (livret 1)
- Le circuit de recueil et de traitement des IP (livret 2)
- Les théories qui fondent le référentiel :
 - La théorie de l'attachement
 - Le modèle écologique
 - Utiliser le guide d'accompagnement à l'évaluation (livret 3)
 - Evaluer la situation autour des domaines de vie de l'enfant
 - La trilogie des perceptions : le point de vue de l'enfant, des parents et des professionnels
 - Analyser globalement la situation et qualifier le danger
- Utiliser la boîte à outils du guide de la HAS

PUBLIC : tous professionnels en lien avec la protection de l'enfance

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : appui sur le cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en dangers de la HAS, apports théoriques, vidéos, travail en sous-groupe, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 3 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 90 % pour 129 stagiaires



Référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance : de l'évaluation au plan d'actions partagé pour les situations en cours de mesure

Un référentiel d'évaluation participative a été élaboré dans le cadre d'un programme de recherche mis en place en 2006 par le CREAI avec le soutien de l'ONPE. Il est inspiré des travaux de Steinhauer, validé scientifiquement, et permet de guider une évaluation participative selon une observation structurée, référée au développement de l'enfant et ses besoins, appuyée sur une stratégie d'évaluation.

Il soutient par des références théorico-cliniques les professionnels dans le travail évaluatif selon une approche pluridisciplinaire et une méthode d'évaluation participative avec les enfants, leurs parents et leur entourage (trilogie des perceptions).

Il permet une caractérisation des situations de danger ou de risque de danger des enfants et une définition des objectifs de changement des réponses aux besoins des enfants afin de protéger leur développement.

Ce référentiel, utilisé lors de l'évaluation en cours d'accompagnement, apporte un cadre de réflexion et d'action pour l'élaboration du projet pour l'enfant, la mise en œuvre et l'ajustement du plan d'actions partagé.

Cette formation vise à permettre aux professionnels de s'approprier ce référentiel et ses bases conceptuelles dans l'accompagnement de l'enfant / adolescent et sa famille.

Objectifs

- Développer des compétences à l'évaluation des situations
- Partager des références communes au sein de l'association/établissement
- Garantir la cohérence des pratiques de l'évaluation en cours d'accompagnement, jusqu'à l'évaluation de l'impact de la mesure
- Articuler l'évaluation des situations, l'élaboration des projets d'accompagnement et la rédaction du rapport de situation de fin de mesure

Contenus

- Les repères juridiques
- Contexte et enjeux de l'évaluation
- La structuration de l'évaluation selon les différents domaines de vie de l'enfant : contexte socio-économique, culturel et environnemental de la vie de l'enfant, santé et développement de l'enfant, parentalité et exercice des fonctions parentales
- Les théories qui fondent le référentiel :
 - La théorie de l'attachement
 - Les besoins fondamentaux de l'enfant (rapport Martin-Blachais, 2017)
 - Les différentes dimensions du développement de l'enfant
 - La souffrance infantile et le psycho-trauma
 - L'évaluation des compétences parentales
- Prise en compte de la globalité de la situation
- Co-construction d'objectifs de travail avec l'enfant et sa famille
- Réalisation et mise en action d'un plan d'actions partagé

PUBLIC : tous professionnels en lien avec la protection de l'enfance

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, vidéos, travail en sous-groupe, cas pratiques, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 3 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 93 % pour 341 stagiaires



NOUVEAU !



Prévenir, anticiper, traiter la violence et ses conséquences en établissement d'accueil pour mineur(e)s (1/2)

Contenance institutionnelle- Contenance éducative- Contenance physique

Les violences juvéniles en institution proviennent essentiellement de relations familiales carencées, de troubles psychologiques et comportementaux, et de dysfonctionnements institutionnels. Les établissements ont des difficultés à les gérer comme un "objet" éducatif à part entière. Cela entraîne des crises au sein des équipes, du découragement et des burnouts chez les professionnels et aggrave les comportements des mineurs, les entraînant dans une errance institutionnelle et éducative.

Il est crucial de prévenir et d'anticiper les crises comme des opportunités éducatives pour comprendre ce que les jeunes expriment et ne peuvent dire autrement.

Ce module de formation ambitionne de donner une vision globale et des outils concrets pour mettre en œuvre une contenance institutionnelle, éducative et physique, ces trois champs étant indissociables et interdépendants les uns des autres.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de mobiliser les outils institutionnels nécessaires à la prévention et à la gestion des violences et disposera d'un panel de réponses éducatives à apporter face aux violences et actes transgressifs.

Objectifs

- Définir un cadre institutionnel, professionnel et éducatif sécurisant pour prévenir et gérer les violences
- Repérer les outils et moyens institutionnels nécessaires à la réponse apportée aux violences et aux transgressions
- Disposer d'un panel de réponses éducatives à apporter face aux violences et aux transgressions
- Transmettre des gestes et postures qui permettent de protéger les mineurs et les professionnels en cas de violence physique, dans une démarche éthique et bienveillante

Contenus

- Définitions contenance institutionnelle, contenance éducative et physique
- Savoir poser un cadre éducatif explicite concernant le traitement des incidents dès l'entretien d'accueil
- Différence sanction/punition
- Place et définition du toucher éducatif
- Identifier les différents types de comportements transgressifs et adapter les réponses éducatives. (Différence violence, agressivité)
- Identifier les facteurs déclenchant de la violence
- Identifier le rôle et la place de chacun dans le processus de prévention et de gestion de la violence
- Savoir définir une échelle de sanctions éducatives
- Auto-évaluer la cohérence des réponses éducatives au sein de son équipe
- Cohésion d'équipe : savoir placer et tenir le curseur collectivement, les deux attitudes à éviter : de la tolérance zéro à l'achat de la paix sociale
- Apports théoriques sur les troubles du comportement (définition, théorie de l'attachement, les besoins fondamentaux de l'enfant, traumatismes...).
- Initiation aux gestes techniques de la contenance physique
- Identification des situations qui posent problèmes (prévention dégradation de la situation) // Posture éducative pro-active
- Gestion du stress, le comprendre, le gérer
- Le conflit, le comprendre, le gérer



Prévenir, anticiper, traiter la violence et ses conséquences en établissement d'accueil pour mineur(e)s (2/2)

Contenance institutionnelle- Contenance éducative- Contenance physique

- Apports théoriques sur les troubles du comportements (définition, théorie de l'attachement, les besoins fondamentaux de l'enfant, traumas...).
- Initiation aux gestes techniques de la contenance physique.
- Identification des situations qui posent problèmes (prévention dégradation de la situation) // Posture éducative pro-active
- Gestion du stress, le comprendre, le gérer
- Le conflit, le comprendre, le gérer

PUBLIC : professionnels des établissements et services médico-sociaux et chefs de service

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices, analyse des pratiques et expérimentation de nouvelles postures via le théâtre forum, échanges à partir des situations vécues par les participants, exercices de mise en pratique de contenance physique

DURÉE : 1 journée d'observation en immersion + 6 jours (3*2 jours)

COÛT : à partir de 1170 € / jour

INTERVENANTS : en partenariat avec Karen LEVASSEUR et Sylvain GOMEZ



Comprendre et agir face aux comportements des adolescents dits « difficiles »

Les enfants, adolescents et jeunes adultes ayant fait l'objet de placements souvent multiples et pour lesquels les solutions institutionnelles sont inadaptées ou inopérantes, sont souvent qualifiés de manière abusive d'« incasables » ou de « cas lourds ».

L'« incasabilité » reste une énigme tant elle est souvent le signe d'une « souffrance mal traitée ». Or, c'est non seulement la complexité de leurs situations mais aussi l'organisation institutionnelle autour de ces jeunes, qui provoquent ces difficultés.

D'enfants considérés comme « en danger » au début de leurs parcours de vie, ils deviennent des adolescents ou des jeunes adultes « dangereux ».

Cette formation vise à soutenir les professionnels dans :

- La compréhension des comportements de ces adolescents
- La mise en place d'un accompagnement adapté

Objectifs

- Repérer les représentations autour de la notion « d'adolescents à difficultés multiples »
- Connaître les besoins fondamentaux de l'adolescent
- Comprendre comment se construit la sécurité intérieure chez l'adolescent
- Repérer et analyser les comportements spécifiques de la période de l'adolescence
- Connaître la notion de trauma complexe et ses conséquences
- Savoir entrer en relation avec un adolescent « à difficultés multiples »
- Savoir définir une sanction éducative
- Identifier les notions qui peuvent aider à une amélioration des pratiques

Contenus

- La démarche de consensus des besoins fondamentaux de l'enfant (Dr Martin-Blachais, févr. 2017)
- Théorie de l'attachement
- Les paradoxes des adolescents à « difficultés multiples »
- Les conduites à risques
- Les caractéristiques de la période de l'adolescence
- Le psycho-trauma et le trauma complexe : les conséquences sur le développement
- Le langage verbal et non verbal
- Les fondements, les visées et les caractéristiques d'une sanction

PUBLIC : tous professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, analyse d'exemples issus du terrain, mise en lien avec la pratique, vidéos, quiz, mur parlant. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 90 % pour 10 stagiaires



Enfants suivis par le secteur médico-social et la protection de l'enfance : Mieux les comprendre pour mieux les accompagner

Depuis 2015, le rapport du Défenseur des droits a mis en lumière la situation alarmante des enfants en situation de handicap et protégés, marquée par des soins précoces insuffisants, la déscolarisation et des changements fréquents de lieux de vie.

Aujourd'hui encore, les données précises manquent. Les efforts de quantification montrent une augmentation notable du nombre d'enfants concernés : un quart des enfants accompagné en protection de l'enfance ou dans le secteur médico-social sont doublement vulnérables.

Cette formation vise à outiller les participants pour qu'ils puissent mieux comprendre et accompagner les enfants suivis par le médico-social et la protection de l'enfance, en développant des compétences pratiques et en favorisant les échanges entre professionnels.

Objectifs

- Identifier les missions, les logiques d'intervention des structures concernées par l'accompagnement des enfants dans les différents champs (social, médico-social)
- Analyser les situations à l'appui des théories soutenant le développement de l'enfant/adolescent
- S'approprier des processus collaboratifs pour traiter les situations concernées

Contenus

- Partage du cadre d'intervention des professionnels de l'aide sociale à l'enfance et du médico-social : La loi sur la protection de l'enfance de 2016 et 2022 / La loi du 11 février 2005 portant sur les personnes en situation de handicap
- L'évolution du secteur du handicap
- Élaboration d'un cadre conceptuel commun : la théorie de l'attachement - Les besoins fondamentaux de l'enfant (Démarche de consensus- Févr.2017) - Les différentes dimensions du développement de l'enfant – La souffrance infantile – Les troubles du neurodéveloppement
- La construction d'une analyse commune de la situation
- Le rôle central de la co-construction du projet avec le jeune, sa famille et les différents partenaires
- La cohérence nécessaire de l'accompagnement

PUBLIC : professionnels des structures du secteur social et médico-social

PRÉREQUIS : travailler auprès d'enfants doublement vulnérables

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 84 % pour 11 stagiaires



START – Un dispositif de formations croisées dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND)

START, Service Territorial d'Accès à des Ressources Transdisciplinaires, est un dispositif de formations croisées en territoires pour soutenir le parcours d'enfants et d'adultes présentant des TND.

En réponse à la diversité et à la complexité des situations, ce dispositif de formation vise à :

- Actualiser et décloisonner les savoirs sur les TND,
- Améliorer et soutenir l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement et du soin, des enfants et des adultes présentant des TND,
- Impulser de nouveaux modes de coopération en territoires, à l'échelle départementale ou infra-départementale.

Le CREAI propose cette formation afin de permettre à l'ensemble des acteurs d'un territoire donné de co-construire le projet individualisé d'une personne avec TND, en tenant compte de ses souhaits, de ses compétences, de ses fragilités et de ses besoins de soutien.

Objectifs

- Connaître les caractéristiques des personnes présentant un ou plusieurs TND
- Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention
- Coordonner le parcours de personnes présentant un ou plusieurs TND

Contenus

- Module 1 - Troubles du Neurodéveloppement : vers un socle commun
- Module 2 - Repérage et interventions précoces, Annonces diagnostiques
- Module 3 - Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement
- Module 4 - Communiquer : principes fondamentaux et outils
- Module 5 - Acquisitions et apprentissages : interventions éducatives, pédagogiques et psychologiques
- Module 6 - Santé : Troubles somatiques et psychiques associés aux TND - Dispositifs facilitant l'accès aux soins
- Module 7 - Situations complexes et comportements problèmes
- Module 8 - Contribuer à l'amélioration et à la coordination du parcours des personnes

PUBLIC : professionnels de l'accompagnement et du soin de 2ème ligne qui exercent en CMPP, SESSAD, IME, MAS, EAM, SAMSAH, CMP, HDJ, ESAT, PCPE, services de psychiatrie et pédopsychiatrie, services de pédiatrie et neuropédiatrie, etc.

PRÉREQUIS : exercer auprès de personnes présentant un ou plusieurs TND et assister à l'ensemble des modules de formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, supports, études de cas

DURÉE : 5 jours

DATES ET COÛT : nous consulter



Le travail avec les familles et les proches aidants

Si les familles ont longtemps été sous-estimées voire, ont manqué de considération, elles sont aujourd'hui reconnues, notamment à travers les dernières législations, comme des interlocuteurs essentiels et des acteurs engagés dans la conduite des accompagnements auprès des personnes accompagnées. La construction d'un cadre collaboratif avec les familles, et notamment les parents des personnes accompagnées, constitue donc une des conditions de réussite de l'accueil social et médico-social.

Cette formation vise à développer les compétences et connaissances nécessaires des professionnels afin d'établir une relation de collaboration avec les familles, en permettant de dépasser les risques liés à la tentation de juger ou de critiquer ces dernières dans le difficile exercice qui est le leur.

Des familles peuvent être associées à cette formation.

Objectifs

- Déterminer les relations établies entre les différents protagonistes (personne accompagnée, familles et professionnels)
- Identifier les représentations réciproques
- Appréhender les principaux enjeux liés à la situation de dépendance
- S'appropriier le cadre conceptuel et légal des relations familles/ professionnels
- Construire une culture et un langage commun
- Définir des outils partagés et des processus collaboratifs

Contenus

- Enjeux et complexité du partenariat entre parents et professionnels
- « État des lieux » des pratiques actuelles concernant le travail avec les familles
- Repérage des fonctionnements institutionnels et des références
- Recherche des points de tension, des leviers et des points à améliorer
- Références à différentes Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de l'ANESM

PUBLIC : tous professionnels, personnes accompagnées et familles

PRÉREQUIS : avoir une pratique professionnelle en relation avec des familles

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 jours / 1 journée complémentaire pour effectuer un retour sur les pratiques est possible

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 88 % pour 7 stagiaires



Les personnes en situation de handicap psychique

L'accueil de personnes en situation de handicap psychique génère parfois de l'inquiétude de la part des professionnels habitués à travailler auprès d'autres types de population.

La variabilité des comportements de la personne en situation de handicap psychique, son fonctionnement psychique caractéristique, ainsi que la puissance des affects que génère la relation à ces personnes amènent différentes questions.

Ainsi, la formation vise à :

- Repérer les besoins spécifiques des personnes,
- Établir une relation d'accompagnement au quotidien tout en gardant le recul nécessaire,
- Articuler les exigences des contraintes sociales avec les difficultés et capacités des personnes en situation de handicap psychique.

Elle se référera, entre autres, à la recommandation des bonnes pratiques « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques », et l'approche globale visera à soutenir la pratique de l'accompagnement.

Objectifs

- Reconnaître les maladies mentales
- Caractériser les différentes formes de handicap psychique
- S'approprier les éléments théoriques pour comprendre les situations
- Adapter l'accompagnement aux spécificités du handicap psychique de la personne
- S'approprier les domaines de la RBPP « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques »
- Traduire les recommandations dans sa pratique professionnelle

Contenus

- Les manifestations du handicap psychique, les modalités d'apparition des troubles et leur sens
- Les différents fonctionnements psychiques des personnes handicapées psychiques et leurs besoins spécifiques
- Les principes de réhabilitation sociale et de compensation
- Les troubles récurrents et les interventions interdisciplinaires associées (actions, postures)
- Les domaines de la RBPP « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques »

PUBLIC : tous professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 jours / 1 journée complémentaire pour effectuer un retour sur les pratiques est possible

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 74 % pour 29 stagiaires



La compréhension et la prévention des comportements problématiques

Les comportements des personnes accompagnées considérés comme des « problèmes » constituent aujourd'hui une source de difficultés majeures pour les professionnels des établissements ou services, souvent démunis techniquement et réduits à gérer leur culpabilité impuissante, voire leur usure, lorsque les problèmes augmentent et que la situation se détériore. Plus graves encore concernant les personnes accompagnées elles-mêmes puisque ces comportements ont des répercussions très importantes sur leur qualité de vie, leur santé, leur réseau social, et conduisent régulièrement à des ruptures de leur parcours et à des pertes objectives de chances.

Cette formation vise à :

- Améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement
- Appréhender les manifestations comportementales de ces personnes
- Appréhender les diverses approches psycho-éducatives pour accompagner au mieux ces personnes
- Favoriser l'adaptation des pratiques chez les professionnels
- Anticiper les situations de crise

Objectifs

- Appropriation de la RBPP de l'ANESM : Les « comportements problématiques » : prévention et réponses
- Identifier les actions de prévention des « comportements problématiques »
- Identifier les facteurs de risque, les facteurs de protection des « comportements problématiques »
- Reconnaître et prendre en compte les capacités de la personne
- Connaître et exploiter les registres communicationnels adéquats
- Organiser la prévention de façon globale et institutionnelle

Contenus

- Définition des notions de comportements problématiques
- Différentes manifestations de la violence et des comportements problématiques
- Le modèle écologique : les facteurs de risques et les facteurs de protection
- Les différents niveaux de prévention
- Présentation d'outils : la contention, l'isolement, le retrait
- Les postures adaptées et les techniques de désamorçage de l'escalade symétrique
- Le rôle central de la cohérence de l'accompagnement

PUBLIC : tous professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 jours / 1 journée complémentaire pour effectuer un retour sur les pratiques est possible

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 91 % pour 48 stagiaires



L'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes

Les interventions d'aide à la personne et la communication, sont des points clefs de l'accompagnement d'une personne âgée au quotidien. Pour proposer une aide individualisée au plus près des besoins de la personne, il est nécessaire de connaître et de comprendre les conséquences du vieillissement et de pouvoir dépasser les représentations sociales qu'elles renvoient.

Cette formation vise à :

- Connaître les différents aspects du processus de vieillissement et leurs conséquences
- Identifier et comprendre les principaux troubles rencontrés chez la personne âgée
- Repérer les besoins et les capacités de la personne pour adapter son comportement et ses actions
- Adapter l'accueil et l'accompagnement de la personne en fonction de son évolution psychophysologique

Objectifs

- Maîtriser les différents aspects du processus de vieillissement et leurs conséquences
- Acquérir des notions sur les troubles cognitifs de la personne vieillissante et en situation de handicap
- Intégrer le vieillissement comme une composante du projet d'établissement
- Repérer les besoins et les capacités de la personne pour adapter son comportement et ses actions
- Questionner les pratiques en vigueur dans son établissement afin de dégager des axes d'amélioration

Contenus

- Représentations de la vieillesse
- Aspects physiologiques, cognitifs et psychologiques du vieillissement normal et pathologique
- Incidences du vieillissement sur les capacités de la personne et répercussions sur l'accompagnement des professionnels
- Les besoins, le mode de communication et la relation d'aide
- Actions élaborées en équipes pluridisciplinaires pour répondre aux besoins de personnes
- La place et le rôle des familles

PUBLIC : professionnels et bénévoles intervenant auprès du public âgé

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 100 % pour 14 stagiaires



PILOTAGE ET MANAGEMENT DES ORGANISATIONS



L'élaboration ou l'actualisation du projet associatif

Le projet associatif guide l'action de l'association au regard de ses valeurs, de son histoire et de son contexte.

Les dirigeants associatifs comme les bénévoles, les salariés et les personnes concernées doivent y trouver un fil conducteur, une vision partagée des priorités d'action, de leur déclinaison opérationnelle, et de l'évaluation de leur mise en œuvre concrète.

Le projet associatif n'est donc pas simplement un exercice de style ou un catalogue d'intentions. Il est d'abord un engagement et un travail prospectif. En ce sens, il doit donner une stratégie, et il doit montrer comment cette stratégie se déploie dans une gouvernance lisible et acceptée par tous.

Objectifs

- Comprendre les fondements et les finalités du projet associatif
- Connaître la méthodologie d'élaboration du projet associatif
- Savoir appliquer le processus d'élaboration du projet associatif
- Savoir favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs de l'association

Contenus

- La fonction du projet associatif
- Les étapes du processus d'élaboration du projet associatif :
 - Les valeurs et l'histoire de l'association
 - Le contexte et les enjeux de l'association à travers un diagnostic stratégique, au regard de l'évolution des publics accompagnés et des orientations des pouvoirs publics
 - La mobilisation des acteurs dans la définition des orientations associatives
 - La mobilisation spécifique des personnes concernées dans le processus d'élaboration : comment rendre effective la participation et l'expression de leurs attentes quant à ce projet ? Comment mieux tenir compte de leur expérience ?
 - La déclinaison opérationnelle des orientations
 - La communication du projet associatif
 - La mise en œuvre du projet associatif

PUBLIC : administrateur et direction générale

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 3 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



L'administration d'une association sociale ou MS : rôles, missions et responsabilités des administrateurs

Les modes de gouvernance associative sont appelés à incarner des champs d'action et des compétences de plus en plus étendus, mais aussi la capacité des acteurs à animer des réflexions au sein de l'association, à prendre des décisions et à garantir leur mise en œuvre.

Les responsabilités concrètes qui en découlent sont nombreuses, et nécessitent une information actualisée sur les politiques publiques qui impactent l'association, le service qu'elle rend aux bénéficiaires et les partenariats nécessaires.

De nouvelles formes de gouvernance se développent, davantage caractérisées par la coopération avec l'ensemble des parties prenantes de l'association (professionnels, usagers, partenaires, ...) et selon des modes de fonctionnement plus agiles.

Objectifs

- Comprendre l'importance d'une formalisation de la gouvernance associative
- Identifier les rôles et compétences attendus de l'administrateur et des instances dirigeantes
- Identifier les moyens, méthodes, outils et objectifs d'une gouvernance réactive et inventive

Contenus

- Les différents organes et fonctions qui structurent la gouvernance
- Les obligations, responsabilités et règles de conduite de l'administrateur
- Les liens entre les instances et la direction opérationnelle
- Les documents de référence de l'organisation et les délégations
- Les comptes et la vie économique de l'association
- La création de valeur et l'utilité sociale
- Les bonnes pratiques de gouvernance et les champs de l'animation, de la gestion et du contrôle interne

PUBLIC : administrateurs, dirigeants du siège

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 3 jours (à adapter selon les besoins)

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



Négocier son CPOM et piloter son budget

La loi d'adaptation de la société au vieillissement et la LFSS pour 2016 ont généralisé la contractualisation dans le secteur médico-social.

Devenus obligatoires pour les gestionnaires d'EHPAD, d'EHPA et de SSIAD ainsi que pour les gestionnaires de structures accompagnant des personnes en situation de handicap, les CPOM visent à renforcer la dimension stratégique des ESMS.

Outil de déclinaison du Projet Régional de Santé et des schémas départementaux, le CPOM renoue le dialogue de gestion entre les Autorités de tarification et de contrôle et les gestionnaires de structures médico-sociales.

S'inscrivant dans le cadre d'une démarche d'engagements réciproques au service de l'évolution de l'offre, le CPOM introduit de nouveaux concepts de gestion et prône l'inversion de la logique budgétaire.

Organisée sur deux jours, cette formation vise à appréhender la méthodologie d'élaboration et de suivi du CPOM.

Objectifs

- Définir le cadre juridique et les orientations des pouvoirs publics liés aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
- Identifier les différentes phases de contractualisation d'un
- CPOM en lien avec les enjeux politiques et territoriaux
- Utiliser les outils de gestion, d'analyse et pilotage financier

Contenus

- Cadre légal et orientations des politiques publiques : lois, décret, instruction, liens avec les projets régionaux de santé
- Eléments de définitions : contrat, performance, efficience, qualité ...
- Méthodologie d'élaboration du CPOM : diagnostic partagé, construction, rédaction de fiches actions, ...
- Suivi du CPOM : plan d'amélioration continue de la qualité, état d'avancement des objectifs
- Périmètre et contenu de l'EPRD et de l'ERRD : règles comptables et financières

PUBLIC : cadres de direction, direction financière, comptables, responsable qualité

PRÉREQUIS : connaissance de la réglementation tarifaire et budgétaire applicable au sein de son établissement

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Prise d'appui sur les fiches repères de l'ANAP et autres guides méthodologiques

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



L'élaboration du projet d'établissement ou de service

Elaborer ou actualiser tous les 5 ans le projet d'établissement ou de service, requis par la loi 2002-2, est l'occasion de fédérer les équipes autour de références partagées en donnant un sens aux missions et prestations délivrées, dans une dynamique de qualité, au service des besoins et des parcours des personnes accompagnées.

Véritable outil de pilotage, le projet d'établissement ou de service permet une vision transversale des enjeux, déclinée selon une approche coordonnée des différentes dimensions de l'accompagnement.

Dans le contexte du développement de nouveaux modes de gouvernance et de la « transformation de l'offre », la démarche projet s'incarne de plus en plus à travers de nouveaux périmètres (pôle, dispositif, ...), entre projet associatif stratégique et projets d'établissements ou de services opérationnels. L'enjeu est alors de concilier la valorisation des différentes activités (spécificités, complémentarités) et la promotion de la transversalité (valeurs et principes, mutualisation, co-construction).

Objectifs

- Appréhender les différentes dimensions du projet
- Organiser une démarche participative d'élaboration du projet
- Définir des objectifs à 5 ans et leur déclinaison opérationnelle
- Identifier les changements internes nécessités par les orientations du projet et les leviers du changement

Contenus

- Les différents périmètres de projet et leur articulation (projet associatif, projet de pôle ou de dispositif, projet d'établissement ou de service)
- Les déterminants du projet (analyse stratégique) : le cadre d'intervention (textes réglementaires, schémas territoriaux, CPOM, valeurs et orientations du gestionnaire), les besoins du public, l'environnement et ses effets sur le projet
- Le projet social et médico-social : les principes d'intervention partagés, les prestations délivrées au regard des besoins des personnes accompagnées (en s'appuyant sur les nomenclatures SERAFIN-PH pour les ESMS concernés), la personnalisation de l'accompagnement, les droits des personnes accompagnées, la promotion de leur participation, la démarche de bientraitance et le questionnement éthique, la prévention et la gestion des risques (dont la maltraitance)
- Le projet organisationnel et fonctionnel : les moyens humains et matériels, les modalités de pilotage de la structure, le travail d'équipe, les modalités de coordination et de soutien aux professionnels, la dynamique partenariale, la démarche d'amélioration continue de la qualité

PUBLIC : directeurs, chefs de service, professionnels engagés dans une démarche de rédaction de projet d'établissement ou de service

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences, appui sur les nomenclatures SERAFIN (ESMS PSH)

DURÉE : 3 jours (à adapter selon les besoins)

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 95 % pour 14 stagiaires



Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité des ESMS

Vingt ans après la loi du 2 janvier 2002, si l'obligation de procéder à une évaluation régulière de la qualité incombe toujours aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS), une nouvelle procédure a été récemment définie par la Haute Autorité de santé (HAS).

Cette procédure introduit des changements majeurs : une évaluation obligatoire tous les 5 ans (et une autoévaluation désormais facultative), un référentiel unique associé à trois méthodes d'évaluation, l'accréditation des organismes évaluateurs (plus rigoureuse que l'habilitation), de nouvelles modalités d'élaboration du rapport d'évaluation avec un système d'information dédié (Synaé).

Mais outre ces évolutions méthodologiques, c'est aussi une nouvelle approche de l'évaluation qui est promue, davantage centrée sur la personne accompagnée, actrice de son parcours et du fonctionnement de l'ESMS.

Objectifs

- Comprendre la nouvelle évaluation des ESMS : enjeux, principes
- S'approprier le référentiel HAS et les méthodes d'évaluation
- Se préparer à l'évaluation : de l'autoévaluation à la procédure d'évaluation, le rapport d'évaluation et la plateforme Synaé, ...
- Inscrire le nouveau dispositif dans le pilotage et l'animation de sa démarche d'amélioration continue de la qualité

Contenus

- Les fondements de la réforme de l'évaluation
- Un nouveau cycle, une nouvelle procédure
- Un référentiel unique et ses 3 chapitres
- Les méthodes d'évaluation selon les chapitres du référentiel : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- La place de la personne accompagnée, le rôle du CVS
- Le système de cotation, la définition des axes forts, des axes de progrès et des éléments de preuve
- Du choix de l'organisme évaluateur à l'organisation de sa visite sur site
- Le rapport d'évaluation : élaboration, transmission, diffusion
- Le système d'information – la plateforme Synaé,
- Les suites de l'évaluation : la mise en œuvre des préconisations et leur mise en perspective dans le cadre de la démarche qualité, les outils-soutiens incontournables pour piloter sa démarche

PUBLIC : professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels et méthodologiques avec documents fournis, réflexions individuelles et collectives à partir de la situation des participants, échanges d'expériences et exemples d'outils-soutiens

DURÉE : 1 jour

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

Cette formation peut être proposée en intra ou en inter ESMS. Le CREAI peut aussi vous accompagner dans la conduite de votre autoévaluation et dans votre démarche d'amélioration continue de la qualité avec le logiciel Arsène (www.arsene-evaluation.fr). Contactez-nous !



ARSENE : un outil d'accompagnement à l'auto-évaluation et à la démarche qualité

La loi du 24 juillet 2019, réformant l'évaluation des ESMS a induit de nombreux changements :

- Un référentiel et des méthodes d'évaluation communes élaborés par la HAS,
- La fin de la distinction évaluation interne et évaluation externe : une seule évaluation tous les 5 ans,
- Une temporalité fixée sur celle des CPOM et autres outils loi 2002-2,
- Une incitation à réaliser des auto-évaluations régulières.

Ainsi, bien que le formalisme de l'évaluation interne disparaisse, la démarche d'amélioration continue de la qualité perdure, et doit rester tracée dans le rapport d'activité des ESSMS.

Le logiciel ARSENE®* permet d'y répondre en facilitant l'organisation, la traçabilité et la lisibilité de la démarche qualité pour l'ensemble de l'équipe professionnelle.

Objectifs

- S'approprier le référentiel HAS d'évaluation de la qualité des ESMS et ses différents critères qualité
- Questionner avec méthode la qualité du service rendu aux personnes accompagnées en prenant appui sur le référentiel HAS, le cadre législatif et réglementaire et les RBPP (ANESM, HAS)
- Former les équipes à la mise en œuvre de l'auto-évaluation et au suivi de l'amélioration continue de la qualité
- S'approprier les principales fonctionnalités du progiciel ARSENE®

Contenus

- Appropriation de l'application ARSENE © et de son référentiel d'évaluation de la qualité HAS décliné pour les différents publics (protection de l'enfance, handicap enfant, handicap adulte, personne âgée)
- Obligations, recommandations et enjeux de l'évaluation de la qualité des prestations et du service rendu dans le secteur social et médico-social
- Méthodologies de recueil et traitement de données, de diagnostic partagé y compris avec les personnes accompagnées et/ou leurs représentants, d'élaboration d'un plan d'amélioration de la qualité, d'insertion de preuves qualité
- Méthodologie d'élaboration de fiches actions-qualité (objectifs stratégiques, opérationnels, moyens, calendrier, indicateurs de suivi)

PUBLIC : tous professionnels du secteur

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, échanges avec les professionnels, dossier pédagogique reprenant l'ensemble de la réglementation

DURÉE : à partir de 3 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



Gérer et manager les risques professionnels

Avec plus de quatre salariés français sur dix se déclarant en situation de détresse psychologique en 2021, l'identification et la prévention des risques professionnels constituent d'importants défis et enjeux d'avenir pour les associations et entreprises.

Révisée et renforcée en 2021 par la loi « Santé au travail », la démarche d'évaluation des risques professionnels s'inscrit au cœur des préoccupations sociales et managériales des établissements et services sociaux et médico- sociaux.

La démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels invitent également à (re) interroger la qualité de vie au travail ainsi que la responsabilité sociétale des entreprises.

Organisée sur deux jours, cette formation vise à comprendre les mécanismes d'analyse du risque professionnel pour mieux les prévenir et les gérer au quotidien.

Objectifs

- Définir les enjeux et le cadre législatif de la prévention des risques professionnels
- Évaluer les risques et adopter une approche pluridisciplinaire
- Établir une stratégie préventive et améliorer la performance des établissements
- Développer une culture de la qualité de vie au travail et responsabilité sociétale des entreprises

Contenus

- Les obligations de l'employeur : protéger la santé et la sécurité
- Les différentes typologies de risques : les risques liés à l'activité physique et aux manutentions manuelles, les risques de chutes et de glissades, les risques infectieux, la charge émotionnelle et les risques psychosociaux, les risques liés aux horaires atypiques, ...
- Méthodologie d'élaboration du DUERP : définition unité de travail, identification et cotation des risques, ...
- Le plan de prévention des risques
- Le management par la qualité de vie au travail

PUBLIC : responsable de service, professionnels des ressources humaines

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences, exercices pratiques. Prise d'appui sur les fiches repères de l'ANACT et autres guides méthodologiques

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



Se doter de repères juridiques pour gérer et manager ses ressources

Depuis quelques années, le secteur médico-social fait face à de nombreuses problématiques en termes de recrutement et d'attractivité.

Diminution du nombre de candidats aux concours, baisse du volume de postulants, accroissement des démissions et arrêts maladie, préférence pour les contrats de courtes durées, les managers sont confrontés à de nombreux enjeux en termes de continuité d'activités.

Dans ce contexte et face aux évolutions afférentes au droit du travail, les managers sont amenés à repenser leurs pratiques et postures professionnelles.

Organisée en deux jours, cette formation vise à appréhender les principes fondamentaux du droit social et du droit du travail s'appliquant dans les établissements et services médico-sociaux.

Objectifs

- Compléter ses connaissances en droit du travail
- Identifier les spécificités conventionnelles
- Organiser les modalités de temps de travail à l'organisation et aux besoins du service
- Définir les différentes modalités de suspension et de rupture du contrat de travail
- Illustrer les différents types de contentieux

Contenus

- Le cadre législatif et conventionnel des établissements médico-sociaux
- Les différentes typologies de contrats et leurs règles
- La durée et l'aménagement du temps de travail
- La suspension du contrat de travail
- Le droit disciplinaire
- La rupture du contrat de travail
- Les sources de contentieux

PUBLIC : cadres de direction, responsables ressources humaines, assistantes de direction

PRÉREQUIS : connaître la convention collective applicable au sein de son établissement

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expérience, exercices pratiques. Prise d'appui sur la jurisprudence

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



Élaboration d'une démarche éthique

Dans l'exercice des professions du secteur médico-social, il arrive d'être confronté à des demandes ou des objectifs paradoxaux émanant principalement des politiques publiques.

Des sujets tels que la prévention et la sécurité, l'autonomie et la protection ou encore la volonté des personnes accompagnées et les missions des professionnels peuvent être dichotomiques et susciter tensions et interrogations.

Ces situations invitent à mettre en œuvre une démarche éthique au sein des organisations, permettant de questionner ce qui fonde l'action des professionnels au quotidien, de manière à dégager et assumer des positions responsables au niveau individuel et collectif.

Cette formation vise à définir les bases théoriques et méthodologiques à la mise en place d'une démarche éthique.

Objectifs

- Connaître les principes d'une démarche de réflexion éthique
- Connaître les étapes et outils de la démarche
- Mettre en place une démarche de réflexion interne, facilitant le positionnement des professionnels
- Se doter de repères partagés

Contenus

- Définir l'éthique au regard de la morale, du droit, de la déontologie et des normes.
- Méthodologie de la réflexion éthique pour traiter des conflits de valeurs et élaborer un positionnement
- La responsabilité
- La relation d'aide
- Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles
- La contradiction entre les différentes logiques
- Établir et faire vivre un espace de réflexion éthique au sein d'un ESSMS

PUBLIC : tous professionnels

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS)

DURÉE : 1 ou 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

TAUX DE SATISFACTION 2023 : 82 % pour 21 stagiaires



Répondre à un appel à projet

La loi « hôpital patients santé territoire », dite loi HPST, de 2009 a introduit de profondes modifications en matière d'autorisations des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Placée au cœur de cette réforme, la procédure d'appel à projets implique la mise en place de modes de fonctionnement nouveaux.

Entre innovations et réactivité, la réponse à un appel à projet nécessite organisation, méthodologie et structuration.

Organisée sur une journée, cette formation vise à appréhender les mécanismes liés aux réponses à appel à projets et autres appels à manifestation d'intérêts.

Objectifs

- Définir le cadre légal et réglementaire propre aux procédures d'autorisations
- Analyser et décrypter un cahier des charges
- Acquérir des méthodes et outils pour répondre aux appels à projets
- Soutenir la présentation de son projet

Contenus

- Le cadre juridique des procédures d'autorisations et son évolution depuis la loi HPST de 2009
- Les étapes de la procédure d'appel à projets
- Les conséquences de l'appel à projet pour les associations
- L'analyse de l'environnement et la définition d'une stratégie
- Se positionner (ou non) sur un appel à projet
- La rédaction et les éléments clés d'une réponse à appel à projets

PUBLIC : cadres de direction, chargée de mission, responsable qualité

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, échanges d'expériences, exercices pratiques.
Prise d'appui sur le guide technique de l'UNAPEI et retour expériences formateur

DURÉE : 1 jour

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



Faire évoluer sa compétence managériale grâce au codéveloppement

Passage en dispositifs, réforme de la tarification, travail « hors les murs », conduite du changement et difficultés de recrutement, les managers sont confrontés à de nombreux défis venant impacter leurs pratiques professionnelles.

La formation vise à faire évoluer les compétences managériales des dirigeants et encadrants, qu'il s'agisse de conscientiser ses pratiques actuelles, de développer de nouvelles pratiques adaptées au futur proche, et aussi de savoir mener une démarche d'amélioration des pratiques en continu.

Un des piliers de cette formation est l'expérimentation d'un cycle de codéveloppement : « Le codéveloppement est une méthode d'entraide en groupe et par le groupe, pour des personnes convaincues que l'on peut apprendre les uns des autres en réfléchissant sur sa pratique professionnelle. »
Adrien Payette, Claude Champagne – Le groupe de codéveloppement professionnel.

Objectifs

- Renforcer et faire évoluer les compétences managériales
- Résoudre des problématiques complexes de management entre pairs
- Développer ses capacités d'entraide, mutualiser ses forces dans un groupe d'appartenance et développer le travail en réseau
- Connaître la méthode du codéveloppement

Contenus

La formation repose sur la synergie de 3 approches complémentaires :

1. Transmission de fondamentaux : pour explorer des notions clés de management*, en mixant théorie et ancrage des apprentissages sous forme d'exercices interactifs
2. Cycle de codéveloppement : pour que les apprenants.es proposent des situations professionnelles concrètes et liées aux fondamentaux étudiés en atelier, sur lesquelles ils appliqueront ensemble la méthode du codéveloppement.
Cela permettra à chacun de :
 - Verbaliser, conscientiser et faire évoluer leurs pratiques managériales lors d'exercices structurés de consultation
 - Trouver ensemble des solutions créatives et d'initier une dynamique de soutien mutuel entre pairs, en continu et sur la durée
3. Approche méta :
 - Pour prendre du recul sur les séances et en tirer des enseignements applicables au quotidien, en matière d'intelligence collective/coopération et en matière de renforcement des compétences managériales
 - Pour acquérir les sous-jacents théoriques à la méthode du codéveloppement (étape, mode de fonctionnement en cycle, postures d'animation et de participation)

**Ex. de notions pouvant être abordées : gérer les crises et tensions, piloter la performance, renforcer l'esprit créatif et d'innovations, responsabiliser et mobiliser une équipe, co-crée/transmettre une vision stratégique collective, gestion du temps et des priorités, prendre des décisions difficiles...*

PUBLIC : dirigeant-encadrement

VOLUME PARTICIPANTS : 8 personnes par groupe de Codéveloppement

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : approches théoriques du management et séances de codéveloppement

DURÉE : 6 jours sous le format d'un cycle de 10 ateliers étalés sur une période de 10 mois (Séance d'introduction de 2 h + un cycle de 36 h : 6 séances de 4 h, 2 séances de 6 h + séance de clôture de 3 h)

COÛT : à partir de 9 000 € pour un cycle

INTERVENANTS : un formateur CREAL en partenariat avec Laurène JOB, formatrice HORMETISS



NOUVEAU !



Renforcer la cohésion d'équipe et construire un cadre éducatif cohérent grâce à la coopération

Le travail éducatif, notamment en éducation spécialisée, est difficile en raison des tensions quotidiennes, des contraintes organisationnelles et des conflits, tant entre mineurs qu'avec les adultes référents. La fatigue psychique due au stress et à la gestion des violences verbales ou physiques, affecte les professionnels et les relations au sein des équipes. Les mineurs exploitent souvent les failles du système, rendant difficile l'application cohérente des règles par les équipes éducatives, ce qui compromet la sécurité et les repères des jeunes. Le turnover fréquent complique l'intégration des nouveaux professionnels et la transmission des compétences.

Cette formation vise à donner des repères, des méthodes et des outils sur la coopération pour faciliter et développer l'efficacité et l'efficience de l'équipe pour mener au mieux la mission éducative qui lui est confiée. Or, la coopération ne se décrète pas, elle se construit et se consolide à partir d'ingrédients qu'il faut connaître et mettre en place concrètement.

Objectifs

- Identifier les différentes dimensions de la coopération
- Évaluer sa posture personnelle en terme de coopération au sein de l'équipe
- Repérer les dynamiques relationnelles en jeu pour les transformer au service de la coopération
- Expérimenter les méthodes coopératives apprises
- Élaborer collectivement un cadre éducatif cohérent à partir des représentations issues des individualités de l'équipe s'inscrivant dans le projet de service de l'établissement.

Contenus

- Présentation de l'échelle d'inférence
- Définitions et présentations des différents niveaux de coopération : enjeux et plus-values de la coopération et de la cohésion d'équipe, présentation du modèle COOPERER
- Travail sur l'émergence des représentations individuelles concernant le cadre éducatif de l'établissement
- Elaborer une vision commune du cadre éducatif à partir des représentations de chacun et du projet de service
- Identifier les outils et dimensions complémentaires de la coopération : importance des rituels, feed-backs et signes de reconnaissance, inclusion, transformation dans le temps, métaréflexion, facilitation, prise de décision
- Niveau d'implication individuel et impact sur le collectif : le triangle de Karpman, mesurer l'impact de ses comportements sur les autres, repérer les comportements sous stress et agir en conséquence
- Charte d'engagement relationnel
- Savoir communiquer pour éviter les incompréhensions, interprétations et conflits : la communication non violente

PUBLIC : Equipe éducative, maitresse de maison, veilleur de nuit, psychologue, chef de service

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : exercices et mises en situation à partir de situations professionnelles vécues, jeux et exercices issus du théâtre forum et de l'éducation populaire pour expérimenter de façon ludique et interactive une posture de coopération

DURÉE : 3 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



NOUVEAU !



Susciter la coopération et animer des réunions d'équipe participative

Choisir la coopération, c'est choisir l'intelligence collective, être convaincu qu'à plusieurs on réfléchit mieux et on va plus loin. C'est vivre l'entraide au sein du collectif de travail pour faire face à l'adversité, dans un environnement de travail de plus en plus exigeant. C'est pouvoir travailler en confiance ! Or, la confiance ne se décrète pas elle se construit.

Cette formation prend le temps de poser les bases conceptuelles de la coopération, de préciser de quel niveau de participation on parle quand on sollicite une équipe.

Elle permet aussi de repérer nos habitudes de fonctionnement pour mieux les transformer au service d'un projet commun.

Grâce à des jeux, des exercices, des mises en situation, les trois jours de formation permettent un apprentissage expérientiel pour essayer de façon ludique et interactive une posture de coopération.

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'adapter et de mobiliser de nouveaux outils, des façons efficaces de coopérer et d'animer des réunions qui facilitent la participation de tous.

Objectifs

- Identifier les différentes dimensions de la coopération (définition, cadre, posture, outils)
- Repérer les freins à la participation ou à la mobilisation
- Clarifier ses attentes en termes de coopération et de participation
- Repérer les dynamiques relationnelles en jeu pour les transformer au service de la coopération
- Découvrir et expérimenter des méthodes coopératives
- Elaborer des réunions d'équipe agréables et constructives qui facilitent la participation de chacun

Contenus

- Charte d'engagement relationnel
- Présentation de l'échelle d'inférence
- Définitions et présentations des différents niveaux de coopération : enjeux et plus-values de la coopération et de la cohésion d'équipe, modèle COOPERER
- Identifier les outils et dimensions complémentaires à la coopération : feed-backs, signes de reconnaissances, inclusion, transformation dans le temps, métaréflexion, facilitation, prise de décision
- Repérer les différents degrés de participation
- Préparer et animer une réunion participative : différents rôles au sein du groupe, favoriser l'entraide et partager les responsabilités, les étapes qui facilitent la participation
- Niveau d'implication individuel et impact sur le collectif : enjeux relationnels, sortir des relations de domination et jeux de pouvoir, accepter les différences et gérer les individualités
- Savoir communiquer pour éviter les incompréhensions, interprétations et conflits : la communication non-violente

PUBLIC : professionnels en position de coordination ou management d'équipe

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices, analyse des pratiques et expérimentation de nouvelles postures via le théâtre forum, échanges à partir des situations vécues par les participants

DURÉE : 3 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour



NOUVEAU !



L'intelligence relationnelle au service du management

Dans un contexte favorable à l'épuisement professionnel, découvrez vos ressources, vos talents relationnels pour les mettre au service de votre management.

Deux éléments puissants sont à votre disposition : la confiance et la coopération.

La confiance (en soi et envers les autres) est une ressource qui favorise les réajustements successifs face à l'imprévisible. Elle stimule la motivation et permet clairement de développer la créativité des collaborateurs. En opposition à la méfiance qui fige les représentations dans des certitudes, la confiance autorise l'évolution et la constitution d'une histoire de groupe et la consolidation d'une coopération solide et efficace.

Dans cette formation, vous découvrirez vos ressources et vos talents immédiatement mobilisables. Vous apprendrez les enjeux d'une relation de qualité, et améliorerez vos connaissances en management.

Vous trouverez votre « style de management » et le mettrez au service de la performance collective.

OBJECTIFS

- Développer votre performance managériale par une meilleure connaissance de soi et des autres
- Améliorer sa confiance en soi et envers les autres
- Identifier ses valeurs, ses talents et les mettre au service de son management
- Améliorer sa posture professionnelle et sa communication, en la rendant agréable, impactante et efficace
- Comprendre le pouvoir de sa voix et l'impact qu'elle a sur les rapports aux autres
- Cultiver son humilité
- Connaître et reconnaître les enjeux d'une relation interpersonnelle et collective réussie
- Identifier et analyser les ressources politiques au sein de son organisation et mettre ces ressources au service d'une coopération efficace
- Améliorer son efficacité par la coopération

Contenus

- Ses valeurs et ses talents comme socle de sa posture managériale
- Les différentes facettes de sa personnalité avec les Etats du moi, les jeux psychologiques et les drivers (Analyse transactionnelle)
- Le pouvoir de la voix : alchimie entre son corps et ses pensées
- Les 3 casquettes du manager
- L'outillage du coach au service de son management (Ecoute active, l'art du questionnement, Feedback, Ethique, Coopération)
- Apprendre à lever les résistances grâce aux concepts de la rationalité, de l'agentivité, des positions perceptuelles
- Les enjeux du pouvoir au sein d'une équipe et d'une organisation

PUBLIC : tous type de professionnel des établissements et services médico-sociaux en situation de management d'équipe.

PRÉREQUIS : aucun

MÉTHODOLOGIE : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation

DURÉE : 2 jours

COÛT : à partir de 1 170€ / jour

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes

Le **CREAI Auvergne-Rhône-Alpes** est un organisme, engagé depuis plus de 60 ans, au service des professionnels du social et du médico-social de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En tant que traducteur des politiques publiques, nos missions sont définies par la loi et encadrées par un cahier des charges national.

Notre position tierce et neutre garantit l'impartialité de notre attitude et l'autonomie de notre gouvernance. Nous agissons ainsi dans le respect et dans la promotion des droits et des libertés des personnes accompagnées, comme dans le respect des projets, des associations, des établissements et des professionnels.

REALISER DES MISSIONS D'ETUDES ET D'OBSERVATION

Véritable outil d'aide à la décision, appui à la planification territoriale ou encore référence pour les réponses aux appels à projets, nos études constituent la matière première pour accompagner les dirigeants du social et du médico-social dans le développement de leurs projets.

Notre approche, portée par une équipe pluridisciplinaire, est fondée sur une expertise sectorielle, une maîtrise des enjeux des politiques publiques et une connaissance fine des acteurs du secteur social et médico-social.

Notre offre d'observation

- **Étude de besoins** à différents échelons territoriaux
- **Évaluation de dispositifs innovants**
- **Étude de faisabilité** : atouts et faiblesses, analyse des évolutions de votre secteur
- **Analyse comparative de dispositifs**
- **Étude sur les populations accueillies**
- **Enquête de satisfaction** : personnes accompagnées, familles

Notre méthodologie

- Analyse documentaire
- Benchmark
- Entretiens
- Animation de groupes de travail
- Rédaction de livrables sur-mesure

FORMER pour aider les professionnels à améliorer la qualité de leur accompagnement

La transformation du secteur social et médico-social influence tout autant l'offre médico-sociale, à travers son organisation, que les pratiques d'accompagnement. Un changement de paradigme s'opère plaçant les personnes les plus vulnérables au cœur de l'action.

Les professionnels du social et médico-social doivent pouvoir s'engager dans ce virage inclusif en toute sérénité. La formation permet de mieux saisir les enjeux et les changements de posture à adopter. Notre intention pédagogique vise le dépassement des situations de crise et l'émancipation des apprenants. Il ne s'agit donc pas de subir le changement en cours, mais bien d'y prendre part.

Alimentée par notre observation continue des besoins et par le repérage de pratiques innovantes, notre offre de formation est issue des orientations des politiques publiques. Elle intègre les recommandations de bonnes pratiques.

Notre offre de formation

s'adresse plus particulièrement aux secteurs du handicap, de la protection de l'enfance et de la personne âgée. Elle se décline en 3 grandes parties :

- Evolution des politiques publiques et enjeux pour les ESMS
- Faire évoluer les pratiques professionnelles de l'accompagnement
- Accompagnement institutionnel et appui technique : vers une amélioration continue de la qualité

Notre méthodologie repose sur l'alternance entre théorie et pratique. Pour faciliter l'acquisition des savoirs en profondeur, toutes nos formations s'appuient sur :

- **la théorie** pour donner une grille de lecture et de compréhension des problématiques,
- **la pratique** pour valider les manières de faire sur le terrain à partir d'études de cas apportées par les participants ou le formateur
- **la mise en situation** pour que les stagiaires soient acteurs de leur formation.

Les professionnels sont détenteurs de savoirs qui participent au développement des compétences. Nos formateurs ont à cœur de mettre en avant ces savoirs en favorisant les échanges entre professionnels et le partage des apprentissages entre pairs. L'assemblage de ces méthodes permet aux professionnels d'être acteur de leur formation.

ACCOMPAGNER les organismes gestionnaires et les établissements

Le contexte actuel oblige les dirigeants d'organismes gestionnaires à faire face simultanément à différentes contraintes (raréfaction des ressources, réaffirmation de la qualité, amélioration de l'organisation, mise en œuvre de dispositifs coordonnés) pour des réponses plus souples, et plus adaptées aux besoins et attentes des bénéficiaires.

Nous les accompagnons dans l'élaboration de stratégies de développement et dans la conduite du changement pour mettre en œuvre les projets par une technique (méthodologie de projet, analyse stratégique) et une expertise (connaissance du secteur médico-social).

En nous positionnant comme « facilitateur », vous gardez la maîtrise des choix stratégiques de votre organisation.

Notre offre de conseil

- Négociation d'un CPOM
- Accompagnement à l'élaboration ou à la révision de son projet de service ou d'établissement
- Accompagnement aux projets de développement ou à l'évolution de l'offre de services
- Accompagnement du redéploiement de son offre de services par l'approche SERAFIN-PH
- Accompagnement au changement
- Accompagnement de l'autoévaluation
- Evolution vers un dispositif

ANIMER LE RÉSEAU DES ACTEURS

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes a également pour vocation de fédérer, d'animer et de valoriser toutes les énergies et les bonnes pratiques afin de créer des synergies, favoriser les interconnaissances entre les personnes concernées, les professionnels du secteur et les représentants des politiques publiques, et ainsi faire vivre un lieu-tiers.



Siège

33 cours Albert Thomas
69003 Lyon
04 72 77 60 60

Bureau

15 rue des Frères Lumière
63000 Clermont-Ferrand
04 73 90 60 60

accueil@creai-ara.org

www.creai-ara.org